

PRENUMERATA

w Paryżu i na prowincji:

KWARTALNIE..... 4 fr.

PÓLROCZNIE..... 8 fr.

ROCZNIE..... 15 fr.

Zagranicą :

ROCZNIE..... 18 fr.

TELEFON :

TRUDAINE 61.42

POLONIA

REVUE HEBDOMADAIRE POLONAISE

PARAISANT CHAQUE SAMEDI

ABONNEMENTS

Paris et Départements:

TROIS MOIS..... 4 fr.

SIX MOIS..... 8 fr.

UN AN..... 15 fr.

Etranger :

UN AN..... 18 fr.

TÉLÉPHONE :

TRUDAINE 61.42

REDAKCJA I ADMINISTRACJA — 3 bis, rue La Bruyère, 3 bis — RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Lazare Carnot
et la Pologne

La Pologne qui doit renaître sera une démocratie ou elle ne sera pas. Elle rentrera dans la « Société des Nations » sous le parrainage de la France, de l'Angleterre, des Etats-Unis, de la Russie nouvelle; ou elle restera à jamais dans les limbes de la résurrection trompeuse et partielle que lui promettent les Etats centraux désireux de la maintenir à jamais morcelée et d'accroître sur elle leur emprise. Elle aura donc comme alliées naturelles les démocraties les plus considérables et celles qui ont fait le plus clairement leurs preuves.

Bien des Français dont la mémoire est surtout sollicitée par le souvenir des relations entre la Pologne dite « oligarchique » et la France royale, se demandent si la Pologne de demain tient de son passé assez de sens démocratique pour que les deux pays puissent se comprendre et marcher d'un même pas, sans malentendus irréductibles. On trouverait dans un livre comme celui de M. Dmowski sur la Pologne, on trouverait bien ailleurs, des arguments suffisants pour rassurer les esprits les plus inquiets. Nous ne voulons ici que rappeler un fait typique emprunté aux relations du passé. Henri de Valois, Marie-Louise de Gonzague, Marie-Casimire d'Arquien, Voltaire, M^{me} Geoffrin, Sobieski, Stanislas Leszczyński et Stanislas-Auguste, ne sont pas les seules figures qui puissent être évoquées, comme étant représentatives de nos relations politiques.

Un médaillon d'un très beau relief à ajouter à cette série, c'est certainement celui de Lazare Carnot, du grand Carnot, conventionnel, régicide, organisateur des victoires républicaines, réfugié à Varsovie aux heures sombres de 1816, au plus fort de la réaction bourbonnienne. Ce centenaire est passé inaperçu comme tant d'autres; en 1916, sa commémoration ne s'imposait point; en 1917, au cours de la Révolution russe, il est très parlant.

Or donc, le 6 janvier 1816, Carnot et son fils Hippolyte, fuyant la prison dont ils étaient menacés en France, l'exécution capitale que devait subir Ney, le sort de Brune massacré par une bande royaliste, faisaient sous le nom de « MM. Rozand, marchands » leur entrée à Varsovie. « Dès le jour de notre arrivée, dit Hippolyte Carnot, mon père abandonna l'incognito: il donna son nom à l'hôtel et à la police. Ce fut un événement. Mon père devint à Varsovie l'objet d'un empressement universel auquel la position politique de chacun donnait une nuance particulière. Ceux-là même qui avaient le moins adhéré aux principes démocratiques de la Révolution française ne demeurèrent point en arrière; mais les démonstrations furent vives surtout de la part des vieux patriotes qui s'étaient associés à nos guerres républicaines et de la part des jeunes militaires qui étaient restés unis jusqu'à la fin au sort de la France. »

Un tel hommage et si universel, dans des circonstances si désavantageuses pour Carnot, est caractéristique. Avant même d'avoir atteint Varsovie, avant même d'avoir quitté son incognito, il avait eu à Cracovie un avant-goût de ce qui l'attendait à Varsovie. Il avait eu là à franchir un triple cordon de policiers et d'agents des douanes: l'un de ces derniers avait examiné Carnot avec une particulière attention. Puis « tout à coup il s'approcha et lui dit en français: Vous ne pou-

vez pas me reconnaître, mais je vous reconnais bien, moi; vous m'avez donné un sabre d'honneur que j'ai conservé ». C'était un vieux soldat polonais qui avait combattu sous les drapeaux de la France au temps du Directoire.

Cependant, tout semblait annoncer que ce proscrit était voué à la vindicte des chefs de la Sainte-Alliance et qu'il était dangereux de lui témoigner de la sympathie. « Dès les premiers jours de notre arrivée à Varsovie, dit son fils, mon père avait appris que sa condition en France venait d'être aggravée. Par simple amendement à une loi de proscription, qualifiée dérisoirement de loi d'amnistie, la Chambre des députés avait condamné à l'exil perpétuel les conventionnels coupables à ses yeux d'avoir cumulé les fonctions politiques et les fonctions judiciaires, ce qu'elle faisait elle-même en prononçant sur leur sort... Ce n'est pas tout: le ministre de l'Intérieur, M. de Vaublanc, s'empressa de porter à la signature du roi une ordonnance qui rayait de l'Institut un certain nombre de ses membres et parmi eux ses membres fondateurs, Lakanal, Monge, Grégoire. Le nom de Carnot ne pouvait manquer en si bonne compagnie: c'était la deuxième fois que le savant payait pour l'homme politique. Les ovations dont mon père était l'objet en Pologne, l'intérêt avec lequel parlaient de ses malheurs les journaux étrangers, la colère d'avoir laissé échapper leur victime, tout cela irritait ses ennemis. Il ne se contentèrent plus de l'insulter dans leurs écrits. Un avocat général de Lyon, célèbre plus tard comme l'un des membres du ministère qui perdit la dynastie des Bourbons, dénonça dans un réquisitoire une conspiration fameuse qui s'étendait sur toute la monarchie et qui avait, disait-il, pour chefs, Talleyrand, Carnot, Fouché, trois noms bien surpris de se trouver réunis. Aussitôt la police de Paris arrêta le général Carnot-Feuilnt, fouilla sa correspondance, lui fit subir de longs interrogatoires, le garda au secret plus de quinze jours et ne le remit en liberté que lorsqu'il fut démontré qu'il était impossible de trouver contre lui aucune apparence de délit. »

Ce suspect, justiciable des tribunaux de son pays, exclu de l'Institut, persécuté jusque dans la personne de ses proches, tombait dans un milieu où son visage devait paraître bien austère. L'hiver 1816 fut très brillant à Varsovie: le champ des espérances était ouvert et la jeunesse s'y élançait; les fêtes succédaient aux fêtes, tout le luxe national s'y déployait. Et pourtant « on s'efforça d'y attirer Carnot pour lui rendre des hommages épressés. Dans des réunions plus intimes, on faisait cercle autour de lui; on ne se lassait pas d'entendre de sa bouche le récit de nos gloires et de nos malheurs. Puis quelques voix émues s'élevaient et mêlaient aux chants nationaux de la Pologne, les chants républicains de la France ». Bref, « pendant les premiers moments, Carnot ne put s'empêcher d'appartenir à tout le monde ».

Mais bientôt, il s'établit entre lui et un certain nombre de personnalités polonaises des relations plus solides que celles qu'expliquerait une sorte de curiosité ou d'engouement pour l'une des célébrités de la Révolution française. Carnot se créa des relations « plus intimes avec quelques hommes chez lesquels il rencontrait une sympathie d'esprit et d'études ». « Plusieurs vieux patriotes, autrefois proscrits pour avoir bien servi leur pays et accueillis en France par Carnot, vinrent à leur tour au-devant de lui. Il retrouva là Dombrowski, créateur en chef des légions par lesquelles la Pologne avait continué de vivre en France; le ministre de la guerre Wielhorski, fils de l'ami de Rousseau et de Mably, qui composèrent sur son invitation leurs plans de gouvernement pour la Pologne; Sokolnietki, vétéran

des armées de la République française, écrivain militaire et archéologue. Toute l'ancienne Pologne revivait dans les noms de ses héros et le patriotisme de leurs descendants. » Les amis de Carnot à Varsovie, c'étaient aussi « le vénérable président du Sénat, Ostrowski, l'excellent prince Giedroyé et sa famille attachée à la France comme à la Pologne; l'intelligent Lubecki, depuis ministre des finances; Krukowiecki, personnage bizarre dont la fortune aussi bizarre que sa personne a fait un dictateur populaire en 1831; la castellane de Poloniec, respectable dame, pleine de grâce et de dignité sous ses cheveux blancs; Carnot fréquentait volontiers son salon où régnait une conversation spirituelle et étrangère à tout esprit de coterie; Stanislas Potocki, ministre de l'Instruction publique, animé du plus beau zèle pour l'éducation populaire » et « qui passait pour une des meilleures têtes de la Pologne » dit Carnot lui-même dans sa correspondance.

Plusieurs grands noms nous donnent beaucoup à penser sur la force de ces liaisons entre hommes si différents de races et de traditions, liaisons qui fortifiaient en eux l'amour de la liberté et une sorte de républicanisme farouche, indéfectible. « Je manquerais à la reconnaissance, dit Hippolyte Carnot, si je ne faisais pas une mention particulière du général Stanislas Malachowski et de sa famille sur laquelle le malheur s'est cruellement appesanti: elle a presque tout entière disparu avant le temps. Le plus jeune des trois fils, Jules, est mort en héros, à la tête d'un corps de faucheurs qu'il avait formé pendant la guerre de l'indépendance; l'ainé, Gustave, après avoir été un habile ministre des Affaires étrangères et témoigné qu'il possédait également le courage du champ de bataille et le talent de la tribune, est venu mourir à Paris en exil. L'ainée des trois sœurs, Caroline, vraiment supérieure par l'instruction et d'un caractère à se faire adorer partout », écrivait mon père, devenue la digne épouse du général Pac, est morte à la fleur de l'âge dans nos provinces méridionales, où elle cherchait la santé. J'avais besoin d'épancher ces souvenirs: j'ai passé à Końskie, résidence des Malachowski, quelques bonnes semaines de ma jeunesse. Nous allâmes en caravane et comme en pieux pèlerinage — car ce lieu était consacré aux vieilles traditions de la vieille Pologne — visiter Puławy, le célèbre château des princes Czartoryski dont les jardins décrits tant de fois et chantés par Delille, ont été dévastés par les Russes en 1831. » Quelles évocations romantiques et d'un pur idéalisme chez ce républicain français de 1848, placé entre Lazare Carnot et Sadi Carnot, comme pour faire passer aux dignes héritiers de cette dynastie républicaine le patrimoine intégral des grands souvenirs de la famille! Quelles puissantes suggestions pour les Malachowski, que celles nées de la seule présence parmi eux de ces exilés si fermes dans leurs convictions!

C'est la même impression qui se dégage des rapports entre les Krasiński et les Carnot. « Le général Vincent Krasiński, brillant officier qui venait d'avoir l'honneur de ramener à Varsovie les débris de l'armée polonaise, était tout Français par sa pétulance, généreux ardent et sincère; sa femme, née princesse Radziwiłł, était une personne distinguée par le cœur, l'esprit, l'éducation, dont la mort prématurée affecta sensiblement Carnot. » « La Pologne avait les yeux sur Krasiński comme sur une de ses plus chères espérances... Il semblait appelé à jouer un rôle politique important. A quel âge êtes-vous entré dans la vie publique? demandait-t-il à Carnot. A près — de 40 ans répondit celui-ci. Je n'en ai que 36: puis-je marcher sur vos traces. » Les Polonais devaient plus tard « détourner de lui leurs yeux avec tris-

tesse et confusion » et perdre sur lui toutes leurs illusions. Mais à cette date, comment nier l'heureux ascendant de Carnot sur Krasiński ?

Au reste les relations d'amitié et les préoccupations de Carnot n'étaient pas d'ordre exclusivement politique. C'est ainsi qu'il était lié au Comte Pac, « un des plus riches seigneurs de Pologne, un des soldats les plus braves de nos phalanges, qui employait sa grande opulence à des créations industrielles, agricoles, artistiques, et qui donnait l'exemple, rare chez ses nobles compatriotes, d'une excellente administration de sa fortune ». A lire cet éloge bien senti de qualités bien françaises, on s'aperçoit que le vieil organisateur, le Carnot du passé est toujours bien vivant, et qu'il ne lui manque qu'un champ d'action pour ses talents. Ce champ, d'ailleurs, il le cherche, il le trouve. « Jaloux de payer par quelques services les emplacements affectueux dont il était l'objet, il attira à Varsovie d'habiles ouvriers français qui vinrent y apporter de nouvelles industries ; il donna ses conseils pour la création d'une école des arts et métiers analogue à celle de Châlons, entreprise qui fut entravée, je ne sais plus par quels obstacles. »

Avec tout cela, nulle préoccupation de lucre, un genre de vie des plus modestes chez cet homme qui avait tenu en ses mains le sort de la France. A cette époque, il écrit en France à son frère le général Carnot-Feulint : « Je serais parfaitement content de vivre à Varsovie, si j'avais seulement un revenu net de 6.000 francs. » C'est un ancien ministre de la guerre, un ancien membre du Directoire qui parle : le coût de l'existence était déjà à cette époque fort élevé à Varsovie. Carnot était donc géné : comme cela se devinait, « la sympathie que les Polonais lui témoignaient ne se borna pas à de stériles démonstrations ; ils lui firent des offres généreuses et délicates ». « Des offres importantes, dit-il, m'ont été adressées ; l'une fut faite par le général Krasiński : il voulut me faire accepter pour la durée de mon exil la jouissance exclusive d'une terre de 8.000 francs de revenu. Cette terre est un majorat qui lui a été conféré par Napoléon et que le nouveau gouvernement lui a confirmé. « C'est, me disait-il très poliment, une dette que je payerai en votre personne à la France qui a fait ma fortune militaire. » Je lui témoignai ma reconnaissance, mais je n'acceptai point. Le Comte Pac m'offrit également la jouissance de plusieurs de ses terres que je refusai. Ces propositions ont été renouvelées par écrit depuis que je suis en Prusse et j'ai refusé alors par écrit. » Carnot gardait donc vis-à-vis de ces grands seigneurs amis la droite indépendance qui est la vraie sauvegarde des caractères comme des amitiés sincères. Il s'obligeait par là en même temps à d'autres refus : il faut refuser à tous pour ne blesser personne. « Une loge de francs-maçons, dit-il, ouvrit pour moi une souscription qui produisit sur-le-champ une somme considérable, je ne sais laquelle. Je ne voulus rien accepter ».

Dès lors, l'issue était inévitable : « L'exigüité de sa fortune obligea Carnot à quitter le séjour dispendieux de Varsovie ». « Mon père, dit Hippolyte Carnot, entra en communications avec le représentant du roi de Prusse, reçut de lui et du chancelier de Hardenberg l'assurance qu'il trouverait asile dans les Etats prussiens et nous partîmes pour la Silésie. Ce n'était pas cependant sans esprit de retour : tant de liens nous rattachaient à la Pologne. » Et Carnot lui-même écrira : « Il serait difficile d'exprimer toute la bienveillance dont j'ai été l'objet pendant mon séjour à Varsovie. Je jouis également ici à Magdebourg d'une considération marquée, mais qui ne saurait être ni aussi démonstrative ni aussi affectueuse ; le caractère des Polonais se rapproche beaucoup plus du nôtre que celui des Allemands, et ils me regardaient comme un ami et un compagnon d'infortune. »

Carnot mourut à Magdebourg sans avoir pu revoir ses amis polonais. De son séjour à Varsovie, il y a pourtant plus que des souvenirs à réveiller, il y a tout un faisceau de relations à renouer. Les fils n'en sont pas si ténus, si rares, si dispersés, si usés par le temps et les révolutions qu'on n'en puisse faire un tout compact et solide. Il faut donc s'y employer au plus tôt.

A. MANSUY.

LIVRES NOUVEAUX

François-Joseph, essai d'histoire psychologique, par RENÉ PINON. Librairie académique Perrin et C^{ie}, 1917.

La littérature politique doit déjà à M. René Pinon une série d'ouvrages de grande valeur. Ses travaux sur « La Chine qui s'ouvre » et « L'Empire de la Méditerranée » ont été couronnés par l'Académie française. Depuis un certain temps, il s'était spécialement attaché à l'étude des questions balkaniques. On n'a pas oublié l'énorme retentissement qu'eurent ses ouvrages sur « L'Europe et l'Empire Ottoman » ainsi que « L'Europe et la Jeune-Turquie ».

Les péripéties du long règne de François-Joseph, les événements qui bouleversèrent les nationalités groupées sous son sceptre, les malheurs de la maison de Habsbourg-Lorraine offraient un sujet trop plein d'intérêt pour que l'éminent écrivain ne fût tenté d'en faire l'objet d'un de ses travaux.

M. René Pinon fait preuve d'une trop grande modestie en intitulant son ouvrage « d'essai ». C'est plutôt une étude complète, une étude approfondie sur celui qu'il range à juste titre parmi les principaux artisans de la guerre actuelle. Il fait passer sous nos yeux toute la destinée de cet empereur auquel pendant les longues années qui lui furent dévolues « tant de bien s'offrait à l'activité libre de sa volonté souveraine et qui s'achèvent dans le sang et les larmes, parmi les malédictions des peuples ».

Il nous montre ce jeune prince né pour le trône, élevé dans des conditions toutes particulières, accoutumé dès son enfance aux flatteries et aux généflections, devenu plus tard le type accompli du bourgeois de Vienne partageant les loisirs que lui laissaient les soucis de l'Etat entre des parties de chasse à la poursuite des chamois et des coqs de bruyère, et les visites que pendant de longues années ce vieu « colonel » vint presque chaque jour faire à Catherine Schratt, « l'ancienne actrice du Burgtheater, la vieille amie qui avait su fixer le volage époux de la noble Elisabeth ».

M. René Pinon nous fait apparaître avec tous ses défauts et ses faiblesses la personnalité humaine de François-Joseph, personnalité qui n'est « ni grande, ni sympathique ». C'est d'ailleurs tout naturel, « François-Joseph est bien moins un individu que le représentant d'une lignée, l'héritier d'une dynastie, le chef d'une maison. Il est un anneau dans une chaîne, la continuation d'une tradition, le gardien d'un dépôt dont il n'est comptable qu'à Dieu, à ses ancêtres et à ses héritiers ». Or, les traditions de cette maison étaient fatalement appelées à subir l'influence des temps. François-Joseph au cours de son long règne ne voulut pas en tenir compte. Il resta fidèle aux principes de ses ancêtres, principes allemands par excellence et essentiellement antislaves. A l'égal de ses prédécesseurs, il ne croyait pas « avoir reçu d'En-Haut pour tâche de faire impartiallement le bonheur de ses sujets sans distinction de race, mais bien d'assurer la domination de la race et de la culture allemandes ».

Fondée aux dépens des Slaves, la Marche de l'Est, l'Oestreich, l'Autriche s'est enfoncée comme un coin entre les Tchèques du Nord et les Croates du Sud. La politique de tous ses souverains n'a jamais cessé d'être hostile à l'élément slave. Pas plus que ses prédécesseurs, François-Joseph n'a su comprendre les lois de l'évolution des peuples, leurs désirs de conserver la langue et les traditions de leurs ancêtres ; « pour lui, il n'existait pas de droit contre le droit des rois ». Néanmoins, il fut, bien qu'involontairement, la cause indirecte de la renaissance de la Bohême qui sous son règne reprit pleine conscience de son existence nationale en revendiquant son « droit d'Etat ». Ses injustices et ses duretés à l'égard des Slaves de son empire les forcèrent à s'organiser, à se comprendre et à s'unir.

Fidèle aux traditions allemandes à l'intérieur, François-Joseph le fut moins dans sa politique étrangère. Plus d'une fois, le vaincu de Sadowa fut à la veille de contracter des alliances contre ceux qui devaient faire de lui un « brillant second » pour le reléguer plus tard complètement au second plan dans la guerre actuelle.

« Vous oubliez que je suis un prince allemand » disait François-Joseph à Napoléon qui lui parlait d'extension française sur la rive gauche du Rhin, et pourtant il laissait en 1869 entrevoir à Victor-Emmanuel la possibilité de céder à l'Italie le Trentin pour le prix de sa participation à une coalition contre la Prusse. L'auteur nous donne des détails très intéressants sur les pourparlers entamés sous Napoléon III entre la France et l'Autriche, pourparlers qui laissaient entrevoir la possibilité d'une intervention active de cette dernière en 1870. François-Joseph y voyait une belle occasion de prendre une brillante revanche contre les vainqueurs de Sadowa. Il souhaitait que la France fût victorieuse et regrettait amèrement que les conditions dans lesquelles Napoléon fut amené par Bismarck à déclarer la guerre, ne lui permissent pas de prendre part aux hostilités. « Pourquoi avoir ainsi brusqué les choses ? » disait-il à un jeune diplomate français accrédité à la Cour de Vienne. « Vous savez bien qu'il me fallait six semaines pour mobiliser. » Et de grosses larmes, au dire du diplomate en question, coulèrent à cet instant des yeux de l'empereur réduit à avouer son impuissance « avec la me-

nace de l'Italie au sud, le péril certain au nord et une lente mobilisation qui l'aurait laissé sans défense »

Ces larmes furent la dernière manifestation de l'animosité de François-Joseph contre la Prusse. Rien, même la proclamation de Guillaume de Hohenzollern, comme empereur allemand, ne le détourna du chemin qui l'amena fatalement à graviter désormais dans l'orbite de la politique allemande.

Avec le comte d'Erenthal et Etienne Tisza la méthode bismarckienne prit résolument le dessus en Autriche. François-Joseph s'engagea délibérément dans une politique qui devait aboutir à l'ultimatum lancé à la Serbie et au déclenchement de la guerre actuelle. « Le conflit n'aurait pas pu éclater, conclut M. René Pinon, si l'Autriche avait été en Europe un élément de stabilité et de paix : et c'était sa seule raison d'exister. Par là encore la responsabilité de François-Joseph est terrible. L'histoire s'arrêtera avec étonnement, avec effroi, devant la figure orgueilleuse et dure de ce souverain qui fut, à son époque, un vivant anachronisme, qui ne comprit pas son temps et qui ne fut pas compris de lui ; elle devra reconnaître en lui l'une des plus complètes incarnations, dans notre siècle, de ce principe d'autorité dont nos sociétés démocratiques ont condamné l'abus, mais dont elles n'ont pas toujours su reconnaître la bienfaisante nécessité. Mais elle ajoutera aussitôt que cette autorité, il en a abusé et méusé, qu'il n'a fait ni le bonheur, ni la grandeur de ses peuples et que, tout compte fait, il fut un mauvais roi. »

PAUL DE NIC.

La Résistance polonaise

Depuis quelque temps déjà le mécontentement devenait de plus en plus grand à Varsovie contre les autorités d'occupation, qui semblaient s'efforcer à reprendre d'une main ce qu'elles donnaient de l'autre. Nos compatriotes n'étaient point dupes et se rendaient bien compte qu'en somme rien n'est changé dans la manière d'être des autorités allemandes avec la population ; que l'autorité n'a point été transmise des mains des occupants entre celles des Polonais ; que le Conseil d'Etat est impuissant dans tous les domaines et que le maintien de celui-ci dans sa forme et avec sa compétence actuelles ne peut absolument mener à rien.

La politique des Empires Centraux en Pologne est devenue ces derniers temps si malhabile qu'elle ne fait qu'augmenter les déceptions. Au lieu de confier au Conseil d'Etat les légions polonaises qui doivent servir de cadres à la future armée, c'est au gouverneur allemand von Beseler que l'empereur Charles les a remises. Ceci a provoqué une grande indignation dans tout le pays. Il va sans dire qu'il serait superflu de lancer un appel aux enrôlements et de fomentier un enthousiasme artificiel dans des conditions pareilles.

Déjà le 5 mars, dans un mémoire adressé aux gouvernements de Berlin et de Vienne, le Conseil d'Etat réclamait le droit de gouverner en Pologne. Ses réclamations étaient les suivantes :

- 1° Organisation de l'armée.
- 2° Contrôle de l'instruction publique et de la justice.
- 3° Liberté pour les Polonais de circuler et de correspondre d'une zone à l'autre, à l'intérieur du Royaume.
- 4° Envoi de légations dans les pays neutres.
- 5° Nomination d'un régent.

Comme le mémoire est resté sans réponse et que le général von Beseler continuait à exercer le pouvoir effectif, le Conseil d'Etat envoya le 1^{er} mai dernier un second mémoire, menaçant de démissionner en bloc si l'on ne tenait pas compte de ses revendications. En même temps le Conseil d'Etat décida de se transformer et de prendre une attitude énergique envers les autorités d'occupation. Le Conseil demanda que le nombre de ses membres fût doublé et que lui fût acquise la collaboration du Club politique des Partis, qui est l'expression de la majorité modérée du pays et qui jusqu'ici s'est tenu à l'écart du Conseil d'Etat.

D'autre part, le Conseil d'Etat demanda aux gouvernements de Berlin et de Vienne de consentir à ce que fût constitué un gouvernement polonais, composé des ministres nommés par le Conseil lui-même. Ce langage énergique est la conséquence des changements profonds qui se sont produits au sein même des partis qui composent le Conseil d'Etat.

On sait que la gauche du Conseil, les socialistes et les radicaux, s'est livrée ces derniers temps,

et tout particulièrement depuis la Révolution russe, à une vive opposition contre les autorités d'occupation et contre l'impuissante passivité du Conseil lui-même à l'égard du général-gouverneur von Beseler. Plus tard la droite du Conseil, composée des membres du Parti national et des adhérents sans parti, se solidarisa avec la gauche et passa également à l'opposition. Le centre, composé d'un groupe insignifiant de germanophiles et de l'austrophile Ligue de l'Etat polonais, reste donc seul à observer une attitude relativement conciliante à l'égard des autorités d'occupation.

Après avoir organisé l'opposition, le Conseil National, organe directeur du bloc de presque tous les partis représentés au Conseil d'Etat, a convoqué une assemblée générale pour élire un Comité exécutif qui aura pour but de se rapprocher du Club politique des Partis, se tenant à l'écart du Conseil d'Etat. L'assemblée a déclaré que « seul un gouvernement issu de la nation elle-même et responsable devant elle peut satisfaire la volonté de cette nation ». On a voté en outre une résolution affirmant que « vu la situation internationale, dans laquelle se déroule la question polonaise, le Conseil National considère comme indispensable de nommer par la volonté du peuple et dans le plus bref délai, un régent chargé de constituer un gouvernement et de convoquer la Diète. La Diète législative aura seule à établir la constitution de l'Etat polonais.

La lutte est donc déclarée contre le Conseil d'Etat Polonais et les Empires Centraux. Qui aura le dessus ? On ne le sait. Il nous semble invraisemblable que les Allemands puissent adhérer à toutes les revendications du Conseil d'Etat. Mais d'autre part les cours de Berlin et de Vienne se sont entendues, paraît-il, pour nommer un régent. Depuis le 9 mai dernier la censure allemande permet que les journaux discutent la candidature de l'archiduc Charles-Etienne, quoique les autorités allemandes préfèrent celle du prince Léopold de Bavière. Dans des conférences qui se poursuivent à Stockholm, M. Ronikier, membre du Conseil d'Etat, se serait rencontré avec M. Lednicki, et lui aurait demandé de ne pas faire obstacle à la candidature de Charles-Etienne. M. Bethmann-Hollweg aurait donné son assentiment à cette candidature. La manœuvre des Empires Centraux nous apparaît donc clairement. Il vont nommer un régent de la maison catholique des Habsbourg pour se capter les sympathies des Polonais. Quant aux autres revendications, on n'en parlera pas. Nous sommes persuadés que personne ne se laissera prendre au piège des deux kaisers, qui ne consentiront jamais de leur gré, et à réunir la Posnanie, les deux Silésies, la Prusse Occidentale et la Galicie à l'Etat indépendant de Pologne. Le récent voyage de l'Empereur Charles I^{er} ne laisse aucun doute à ce sujet. Le jeune kaiser a déclaré aux délégués de la ville de Cracovie, que « cette province (la Galicie) appartiendra toujours à sa couronne ». Le Gouvernement autrichien veut tout simplement octroyer une autonomie à la Galicie. Mais ce n'est pas chose facile, car les Polonais n'en veulent pas ! En effet, la majorité du Cercle Polonais de Vienne avec M. GLABINSKI, ancien ministre, en tête, proteste vigoureusement contre toute autonomie et demande la réunion pure et simple de la Galicie au Royaume. Dans son opposition le Cercle Polonais de Vienne est puissamment aidé par les partis tchèques, qui considèrent l'autonomie de la Galicie comme une manœuvre allemande destinée à détruire la majorité dont disposent les députés slaves au Reichsrat.

Nous nous réjouissons de tout cœur de la résistance que nos compatriotes opposent aux projets germaniques en Pologne. La création de l'armée polonaise en France est, entre autres, une excellente mesure diplomatique. Elle sera d'un grand réconfort pour nos frères de là-bas. Ils y puiseront un encouragement pour une lutte encore plus farouche, plus tenace et plus efficace.

Cas. SMOGORZEWSKI.

NOS BRAVES

Antoni Nowak, volontaire polonais pour la durée de la guerre, vient d'être cité à l'Ordre du Régiment :

« Régiment de marche de la Légion Etrangère, 1^{er} Bataillon, 2^e Compagnie. Extrait de l'Ordre général de la D. M. du 2 mai 1917 :

« Nowak, caporal, n° matricule 25346, grenadier d'élite, s'est particulièrement fait remarquer à l'attaque du 17 avril 1917. A mené superbement un long combat dans les boyaux tenus par l'ennemi et qu'il a réussi à nettoyer.

« Aux Armées, le 23 mai 1917. Le capitaine Gaudré, commandant la compagnie. »

AGENCE POLONAISE CENTRALE A LAUSANNE

— Ce ne sont pas les Polonais, mais les autorités allemandes qui ont commencé les enrôlements pour la soi-disant armée polonaise.

Les autorités allemandes, sur l'ordre du général-gouverneur von Beseler, ont commencé dans le Royaume de Pologne à enrôler des volontaires pour la soi-disant armée polonaise, à l'aide de commissions sous le commandement d'officiers allemands. Ces autorités se livrent à ces opérations sans l'approbation du Conseil d'Etat provisoire qui n'a pas publié d'appel à l'enrôlement. Elles ont désigné pour faire partie des commissions d'enrôlement vingt-deux médecins de la Légion galicienne. Ceux-ci cependant ont remis au colonel Zielinski leur démission écrite motivée, préférant être affectés à des corps de l'armée active.

— Négociations entre les partis politiques à Varsovie.

Au palais archiépiscopal à Varsovie ont lieu des pourparlers entre le Conseil d'Etat provisoire du Royaume de Pologne et le Club politique des partis lequel, on le sait, représente la grande majorité des Polonais et ne s'est pas placé sur le terrain de la proclamation austro-allemande du 5 novembre. Il s'agit de trouver une plate-forme commune pour une politique énergique à l'effet de s'affranchir du joug pesant des autorités d'occupation, tâche dont le Conseil d'Etat ne sait se tirer par ses seules forces. Dans les conférences qui se tiennent chez l'archevêque, on discute la question de la désignation éventuelle d'un régent qui s'appuierait sur un gouvernement polonais vraiment indépendant. Le Club politique des Partis exige qu'avant de résoudre la question de la régence au point de vue personnel, on se mette d'accord sur les deux conditions essentielles suivantes : 1) l'autorité morale du régent ne pourrait se borner aux affaires du seul Royaume de Pologne créé par l'acte du 5 novembre, mais encore devrait embrasser l'ensemble de la question polonaise dans toute son étendue ; 2) le régent ne pourrait sous aucun prétexte exécuter ou sanctionner des réquisitions dans le pays au profit de n'importe quel Etat étranger.

— Impression produite en Autriche et en Allemagne par les résolutions du Club parlementaire polonais de Vienne.

Les dernières résolutions par lesquelles le Club parlementaire polonais s'est nettement placé sur un terrain d'opposition, ont provoqué de vifs commentaires dans la presse de Vienne et de Berlin. Les organes autrichiens-allemands, la « Neue Freie Presse » en tête, s'occupent surtout de la résolution déniant au cabinet l'appui du Club, et exprimant à ce propos leurs regrets, non toutefois sans espérer encore que le gouvernement réussira peut-être à applanir le différend. La presse de l'Empire d'Allemagne, de son côté, s'indigne de la résolution de principe, votée par le Club, aux termes de laquelle celui-ci demande la reconstitution d'une Pologne unifiée, indépendante, ayant accès à la mer. Le « Lokalanzeiger », de Berlin, souligne que le Club polonais a en vue l'accès à la mer Baltique, par la Prusse occidentale, avec les bouches de la Vistule et Gdansk (Danzig). Les mêmes tendances — dit-il — se font jour dans le Royaume de Pologne, sans parler de la Pologne prussienne. Les Polonais ne visent aucunement à une entente entre les diverses nationalités dans les cadres de la Prusse et de l'Autriche, mais tendent uniquement à l'unification de la nation polonaise tout entière, sous un sceptre complètement indépendant. De cet état de choses, conclut le journal berlinois, les Allemands doivent tirer les conséquences. Ajoutons que la résolution du Club polonais de Vienne concernant la Pologne future, a été supprimée par la censure autrichienne.

— Le Club parlementaire polonais à Vienne a refusé de prendre part à une conférence chez le comte Clam Martinitz.

Convoquée à une conférence par le comte Clam Martinitz, président du Conseil des ministres autrichiens, les membres du bureau du Club parlementaire polonais ont refusé de s'y rendre.

— Efforts politiques des Polonais du Royaume.

Comme on le sait, depuis plusieurs semaines ont lieu à Varsovie des pourparlers entre les divers partis politi-

ques. Ils tendent à aboutir à une consolidation qui permettrait d'entreprendre en commun une politique énergique et efficace à l'égard des autorités d'occupation austro-allemandes, à la résistance desquelles se heurte en vain le Conseil d'Etat provisoire où ne se groupent que les éléments qui se sont placés sur le terrain de la proclamation austro-allemande du 5 novembre 1916.

La consolidation doit être réalisée d'après les principes suivants : 1° Rendre la Pologne politiquement indépendante des puissances belligérantes ; 2° Former un gouvernement polonais indépendant, expression réelle de la volonté de la nation ; 3° Faire accorder à la Pologne une représentation au futur congrès de paix. La rédaction du premier postulat où il est question en termes généraux de rendre la Pologne politiquement indépendante, sans désignation expresse des Empires centraux, a sans aucun doute été dictée par des égards pour la censure. Il faut en effet se rappeler le véritable état des choses, c'est-à-dire que la Pologne est actuellement dans les mains de ces Empires centraux et par conséquent sous leur dépendance.

— Autour de la politique prussienne antipolonaise.

Le gouvernement prussien a soumis au Landtag de Prusse un projet d'amendement de la loi d'expropriation de 1908, dirigée contre les Polonais. Ce projet ne sera discuté qu'en automne.

La loi en question est un des nombreux instruments d'extermination de la nationalité polonaise, mis en œuvre dans la Pologne prussienne.

Comme le ministre von Breitenstein avait aussi, sans préciser, promis en mars à la Chambre des Seigneurs certaines concessions en ce qui concerne l'usage de la langue polonaise, la Société allemande des instituteurs de Poznanie (Posen), avec la participation du premier bourgmestre Wilms, a tenu une réunion dans laquelle a été votée une résolution contre toute atteinte portée au caractère allemand de l'école en Pologne prussienne, ne fût-ce qu'en y admettant l'enseignement de la religion en polonais. En conservant à l'école le système allemand, pratiqué jusqu'ici, les instituteurs allemands ont la conviction d'arriver... à niveler l'antagonisme national en Posnanie.

C'est dans le même esprit que se prononce M. le conseiller intime Wilhem Bock, dans une brochure publiée à Berlin au *Deutscher Verlag*.

— Une nouvelle ligne-frontière dans le Royaume de Pologne.

Avec l'opposition, de jour en jour plus énergique, que font les Polonais à la politique allemande, vient concorder une nouvelle que nous transmet le « Naprzod » (En avant) de Cracovie. Les autorités allemandes, paraît-il, établissent une nouvelle démarcation sur la ligne Rawka-Bzura-Narew, que ne pourront franchir ni transports de vivres, ni voyageurs (interdiction donc d'importation à Varsovie) ; tout passage sera prohibé, sauf en quelques points, et sous le contrôle le plus rigoureux.

D'après le « Naprzod », les autorités allemandes motivent ces nouvelles mesures par le besoin de combattre la contrebande avec plus de succès. Par contre le « Glos Narodu » (Voix du peuple) de Cracovie soupçonne qu'il s'agit ici de considérations politiques.

— Les Allemands voudraient garder le Royaume de Pologne jusqu'à la ligne Rawka-Bzura-Narew.

Nous avons annoncé plus haut, d'après le « Naprzod » (En avant) de Cracovie, que les autorités allemandes établissent dans le Royaume de Pologne une nouvelle ligne-frontière suivant le cours des rivières Rawka, Bzura, Narew. On écrit à ce propos de Lublin au « Kurjer Codzienny » (Courrier quotidien) de Cracovie, que le général-gouverneur von Beseler, après avoir conféré avec le secrétaire d'Etat Zimmermann, est rentré de Berlin à Varsovie où, assure-t-on, il apporte la décision suivante du gouvernement allemand en réponse aux demandes du Conseil d'Etat provisoire :

Les autorités allemandes consentent à ce que soit désigné un régent pour le Royaume de Pologne. Toutefois on n'est pas encore définitivement d'accord quant à la personne de ce régent. Les Allemands seraient résolus à quitter Varsovie aussitôt qu'aura été instituée la régence, de façon que les deux zones d'occupation allemande et austro-hongroise resteraient sous l'autorité du régent, à l'exception du territoire situé à l'ouest

et au nord de la ligne Rawka-Bzura-Narew (gouvernement de Kalisz, partie de ceux de Piotrków et de Varsovie, celui de Plock, presque tout celui de Lomza, et tout le gouvernement de Suwalki). Sur le territoire de la régence les réquisitions seraient effectuées au profit de l'Etat polonais et de l'armée polonaise.

Le « Naprzód » nous apprend en outre que la zone de recrutement de l'armée polonaise doit être délimitée; c'est-à-dire qu'en seraient exclues les régions énumérées ci-dessus, séparées du reste du Royaume par la ligne Rawka-Bzura-Narew.

Si ces informations se confirment, elles décèleraient chez le gouvernement allemand et surtout chez l'état-major général l'intention de procéder à un nouveau partage de la Pologne, chose la plus nettement hostile aux aspirations de la nation polonaise qui désire que les frontières du futur Etat polonais embrassent, non seulement tout le Royaume de Pologne, mais encore tous les territoires polonais unifiés.

Ajoutons que la partie soustraite au Royaume par la démarcation Rawka-Bzura-Narew comprend plus des trois quarts de la zone actuelle d'occupation allemande.

— La Jeunesse de Varsovie contre les autorités allemandes d'occupation.

La grève de tous les établissements d'enseignement supérieur de Varsovie continue toujours et, comme le remarque le correspondant varsovien de la « Gazeta wieczorna » Gazette du soir de Lwów (Lemberg), a le caractère d'une manifestation politique contre les autorités allemandes d'occupation et en faveur des postulats fondamentaux de la nation polonaise.

Grand gala polonais à Nice

L'« Eclair » de Nice, du 18 mai 1917 publie cette intéressante lettre de notre éminent artiste, M. Jan Styka, au sujet du grand gala de Nice, organisé par ses soins, et qui avait rapporté environ dix mille francs pour les enfants des évacués polonais en Russie.

C'est d'un cœur ému que je prends la plume pour exprimer la vive gratitude que je ressens envers tous ceux qui, sous une forme quelconque, ont prêté leur bienveillant concours à la sainte cause de la Pologne.

Jamais l'hospitalité française ne s'est témoignée avec plus de grandeur. Le représentant de la France à Nice, M. de Joly, nous facilitant toutes les voies, nous envoya son offrande, nous disant : « Acceptez-la comme une preuve nouvelle de l'intérêt chaleureux que porte le Préfet des Alpes-Maritimes à vos malheureux compatriotes. »

Le représentant de la France catholique, Mgr Chapon, nous adressant un des premiers sa généreuse offrande, nous écrivait : « La Pologne était digne de renaître à cette grande heure de l'Histoire, à cette heure immortelle, dans une Europe affranchie de la barbarie, dans un monde régénéré par le sang le plus généreux qui ait été versé depuis l'ère des martyrs. »

Celui qui représentait ici la Belgique martyre, notre éloquent défenseur, notre fidèle ami Maeterlinck, qui fait partie de notre Comité d'honneur, nous écrivit : « Nous ne ferons jamais assez pour la Pologne, devant laquelle l'Europe devra s'incliner, la honte au front, tant qu'elle n'aura pas réparé l'incalculable iniquité des trois partages. »

Les voix de ces Maîtres ont dépassé les limites des Alpes-Maritimes pour trouver un écho dans toute la France, en attirant à cette Oeuvre les nobles cœurs ayant à leur tête le vaillant général Pau qui nous adresse « ses vœux les plus chaleureux pour la Pologne libre et indépendante ».

Les femmes françaises, qui ont donné tant de preuves de leur héroïque dévouement pendant cette guerre, nous parlent en faveur de nos orphelins par la voix de leur poétesse Claire Virenque : « Toute la noblesse de votre inspiration, toute la grandeur émouvante de votre sentiment patriotique, me semblent se condenser sur ces petites têtes innocentes, auxquelles nous sommes heureuses d'apporter notre secours. »

Parmi les Américaines qui ont si aimablement répondu à notre appel, nous devons signaler tout particulièrement la plus riche offrande et les paroles élevées que Mme Bertram Webb y ajoute : « Ma modeste part ne répond pas à l'éternelle reconnaissance que mes compatriotes doivent aux descendants de Kosciuszko et Pulaski, qui luttèrent pour la liberté de l'Amérique. »

Quels mots assez expressifs pourrais-je trouver pour répondre à tant d'hommages adressés à cette cause polonaise et humanitaire, qui a éveillé un écho aussi retentissant et qui a fortement resserré les liens unissant la Pologne à la France.

Que tous reçoivent ici le témoignage de ma profonde reconnaissance, et particulièrement le comte Robozinski, notre dévoué compatriote, qui s'est si grandement donné dans cette circonstance; il fut secondé par MM. comte Plater, Radoński, Prochnan, Kalinowski et Dettloff. Les dames du Comité ont été à la hauteur de leur tâche dans les différentes attributions qui leur revenaient. Le somptueux buffet, sous la direction de Mme de Szczuka, assistée de Mmes Grouloff, Durandy, Mrozowicka, Esch, Pogorzelska, Łada, Grellier, Lemarquant, Dettloff, Losanitz, baronne Kogan, a contribué au succès de la fête. Les jeunes vendeuses distribuaient des fleurs, des petits drapeaux, des aigles polonais peints par Mme Styka, des cartes postales de Quo Vadis, de Tolstoï et des poésies offertes par Jan Styka; sous la direction de Mlle Bouca de Tomaszewska, ces charmantes vendeuses étaient : Mlles Acton, comtesse d'Aspremont, Musso, Jarnac, Devilna, Grouloff, comtesse Baffoni, Chelmicka, Maréchal, Quinte-Monney, etc., accompagnées par MM. les officiers français et russes.

Ce fut un tableau harmonieux qui se déroula au milieu des fleurs et des arbres séculaires du Parc de Valrose, gracieusement mis à la disposition du Gala Polonais par le sympathique M. Fabricant, toujours dévoué aux bonnes œuvres. Grâce à lui, les artistes ont pu se produire sur la scène du château, et nous les remercions ici de leur gracieux concours qu'ils ont si aimablement prêté à notre fête. Un merci tout spécial à notre talentueuse et généreuse cantatrice varsoviennne, Mlle Czaplinska, l'incomparable Carmen. Le quator, dont la tâche était des plus difficiles, a mérité, sous la direction de M. Ladureau, nos plus vifs remerciements. Ce n'est pas à moi à parler des tableaux vivants de Quo Vadis, mais je dois une profonde reconnaissance aux amis que j'ai rencontrés parmi l'élite de la société niçoise, et qui m'ont si bien secondé pour faire revivre les scènes immortelles du chef-d'œuvre d'Henri Sienkiewicz.

Les personnes du monde ont trouvé, j'en suis sûr, leur récompense dans leur bonne action, quant à la jeune étoile Zoula de Boncza, artiste de métier, je suis heureux d'applaudir ici au grand succès qu'elle a obtenu.

Les notabilités russes nous ont aussi témoigné leur sympathie par la présence à notre fête de M. Korschine, consul de Russie, et des officiers supérieurs venus de Cannes, avec le colonel Narbutt, et le colonel Burguin en tête, et le général Grouloff de Nice. Nous tenons à remercier vivement la Presse de Nice qui nous a été si favorablement dévouée, et nous a si largement ouvert ses colonnes, répondant à tous nos appels.

Que mon dernier mot de reconnaissance soit un vœu sincère pour le noble pays qui, dans ces heures tragiques, nous donna son secours avec son appui matériel et moral, duquel nous nous souviendrons encore dans notre Pologne reconquise.

Discours de M. Eddy-Lévis

Prononcé le 20 mai à l'inauguration du monument de M. de Chamiec, à Montmorency.

Après le discours émouvant que vient de prononcer M. Gasztowtt, discours qui a fait passer sur vos fronts l'âme même de la patrie, il semblerait qu'il n'y ait plus rien à ajouter. Si je prends à mon tour la parole, c'est qu'il me paraît juste que devant la tombe de Joseph-Etienne de Chamiec, qui passa sur la terre de France les trois quarts de sa vie, un hommage soit rendu par un poète d'expression française.

Une amitié, vieille de plus de vingt-cinq ans, m'a permis d'apprécier et d'éprouver le noble et pur écrivain que nous commémorons.

J'ai connu Etienne de Chamiec à Bruxelles, dans cette Belgique alors si prospère, si éprise de sa liberté, si digne de sa jeune richesse, dans cette Belgique aujourd'hui atrocement blessée, mais debout aux yeux de l'Univers comme un exemple de fierté. Etienne de Chamiec aimait jadis à venir se reposer dans ces villes pleines de passé sanglant; où chaque beffroi et chaque Hôtel de ville lui parlait des longues luttes soutenues, et avait sa foi inébranlable dans l'avenir de sa propre Patrie. Entre la Pologne et la Belgique d'aujourd'hui, la communauté de douleurs s'est encore accrue.

La vie d'Etienne de Chamiec fut la vie d'un soldat et la vie d'un poète.

Sa jeunesse fut courte; à peine parvenu à cet âge de vingt ans, où tout le charme de vivre nous sollicite, il fut appelé par le coup de tocsin de la patrie. L'opresseur russe venait de lancer un Ukase par lequel il entendait décapiter l'élite de la pensée polonaise, en la déracinant odieusement. Etudiant à Kiew, Etienne de Chamiec s'enrôla, des premiers, dans l'ardente phalange de patriotes qui fomentèrent l'insurrection de 1863.

Hélas! Les temps n'étaient pas venus; la légion de ces jeunes héros fut vaincue, terrassée. Etienne de Chamiec, fait prisonnier à Brody, fut condamné à être incarcéré dans la forteresse d'Olmuz. Grâce à des concours dévoués, il put s'évader et gagner Lvof, où il trouva un abri sûr et une hospitalité attendrie, chez le poète Corneille Ujejski.

Je m'imagine ce que dut lui dire ce noble cœur, pour calmer le désespoir du jeune conjuré, que l'impuissance accablait. Il dut lui dire qu'il était un autre acier pour combattre la tyrannie que l'acier des fusils et des balles: l'acier de la plume.

Il dut lui dire que le poète est un autre soldat; qu'il combat avec l'idée qui est plus puissante que tout; l'idée qui troue, brise, abat les cuirasses, les abris, les murailles; qui pénètre partout et va, finalement, frapper au cœur ceux qui se sont victorieusement défendus jusque-là par la force des armes, aveugles au droit.

Il dut lui montrer que

« la garde qui veille aux barrières du Louvre
« N'en défend pas les rois ».

Il dut lui dire que le canon n'anéantirait jamais la pensée, mais que la pensée un jour anéantirait le canon.

Et alors le jeune Etienne de Chamiec sans doute se sentit poète.

Et alors le jeune Etienne de Chamiec partit pour la France où les proscrits respiraient en liberté, où les poètes trouvaient tous leurs droits, et pouvaient donner tous leurs rayons.

Et c'est là qu'il écrivit cet admirable sonnet du *Poète Polonais*, traduit avec la plus pieuse fidélité par M. V. Gasztowtt.

En France, la vie lui fut douce, mais malgré un bonheur tranquille ses yeux restèrent toujours voilés de lointains. Il y trouva une compagne délicieuse dans M^{me} Louise Jaxa de Chamiec qui, Lorraine de naissance, pouvait comprendre plus profondément qu'aucune autre les sentiments qui, incessamment, tourmentaient son mari. Elle l'entoura des tendresses et des soins les plus touchants, dont elle était payée, du reste, par toutes les ressources de ce cœur de poète, dont la plus apparente des vertus était une immense bonté.

Il n'aura pas vu la fin de ce grand drame d'où la Pologne — notre mère — va renaître libre et intégrale.

Il meurt trop tôt... mais mourir est-ce mourir? Non; les tertres sont peuplés d'âmes qui pensent, se parlent — qui agissent même sur nous puisque ce sont nos morts, qui nous ordonnent l'énergie et le sacrifice et dont nous redoutons la sévérité.

Il faut nous attacher à ce dogme, régénérateur de force, que rien ne finit en nous que l'apparence et que ceux qui se sont donnés en holocauste à l'humanité de demain, la verront resplendir, croyons avec le poète illustre, que tourmentait cette grande idée, que :

De l'autre côté des tombeaux,
Les yeux qu'on ferme voient encore!

EDDY-LÉVIS.

Le Club Parlementaire polonais à Vienne demande une Pologne unifiée, indépendante, avec accès à la mer

Au Club parlementaire polonais de Vienne l'opposition a nettement remporté la victoire sur les partisans de la politique opportuniste à l'égard du gouvernement autrichien et en général des Empires centraux. Les députés du Parti populaire, les démocrates-nationaux, les démocrates-progressistes et les socialistes, contre les voix des conservateurs, ont voté une résolution de principe où il est affirmé que « le seul postulat de la nation polonaise est le rétablissement d'une Pologne indépendante, unifiée, ayant accès à la mer, et que le Club polonais se solidarise avec ce postulat ». Dans un délai de dix jours doit avoir lieu une conférence commune des députés polonais, non seulement du Reichsrat de Vienne, mais aussi de la Diète de Galicie, conférence où doit être confirmée la résolution ci-dessus et exprimé l'espoir que l'empereur d'Autriche prendra l'initiative en faveur des aspirations de la nation polonaise à l'unification, à l'indépendance avec accès à la mer. La résolution de principe votée par le Club polonais de Vienne s'oppose clairement à la limitation que l'acte austro-allemand du 5 novembre 1916 a donné à l'Etat polonais, dont il exclut la Pologne autrichienne (Galicie et Silésie de Cieszyn), non moins que la Pologne prussienne (Haute-Silésie, Poznanie, Prusse occidentale et partie méridionale de la Prusse orientale).

BULLETIN

Les savants polonais et la question polonaise.

Comme nous l'avons annoncé, les professeurs de l'Université polonaise de Cracovie ont envoyé au Club parlementaire polonais à Vienne une adresse où ils se prononçaient pour une Pologne indépendante et unifiée. Les professeurs de l'Université et de l'École Polytechnique de Lwów (Lemberg) et ceux de l'Académie d'agronomie de Dublany viennent à leur tour de rédiger et de signer une adresse analogue. A l'Université de Lwów, les étudiants ont fait une chaleureuse ovation à M. le professeur Glombinski qui, comme député, s'était élevé contre la politique opportuniste, observée jusqu'ici par le Club parlementaire à l'égard du gouvernement viennois, et y avait opposé le postulat d'une Pologne unifiée, indépendante, ayant accès à la mer.

Manifestations de la Jeunesse Universitaire Polonaise.

La grève universitaire qui a éclaté à l'Université et à l'École Polytechnique de Varsovie, à cause de l'arrestation de plusieurs étudiants et des mauvais traitements que leur a fait subir la police allemande, lors de la fête commémorative de la Constitution du 3 mai 1791 — dure encore. Les autorités ont mis en liberté un des détenus. La jeunesse demande que tous les autres soient aussi élargis, et, de plus, que soient éloignés M. Paszkowski (allemand ancien professeur à l'Université de Berlin), professeur de littérature allemande à Varsovie, ainsi que le conseiller scolaire Schaumburg, délégué aux affaires universitaires. Elle demande encore que la question soit confiée à un Polonais. — Comme marque de solidarité avec leurs camarades de Varsovie, les étudiants de tous les établissements d'enseignement supérieur à Cracovie et à Lwów, ont orga-

nisé une grève manifestative de vingt-quatre heures.

La manifestation franco-polonaise de Montmorency.

La Tribune, journal républicain de Seine-et-Oise, publie, dans son numéro du samedi 26 mai, un long article des plus intéressants sur notre pèlerinage traditionnel à Montmorency. Cet article de notre excellent confrère, M. D. Postel, intitulé « La manifestation franco-polonaise de Montmorency », débute par un court résumé historique du martyre de la Pologne et donne ensuite un compte rendu très détaillé de notre solennité du dimanche 20 mai. Nous le recommandons vivement à tous nos Lecteurs.

Une cérémonie à la mémoire des frères Garibaldi.

Dans l'après-midi du 25 mai la municipalité de Paris inaugura les médaillons de Bruno et de Constant Garibaldi, officiers de la Légion Garibaldienne, tués sur le front de l'Argonne en décembre 1914 et janvier 1915. Ces médaillons, œuvre du sculpteur italien Cocchi, ont été apposés sur le monument Garibaldi qui fut érigé square Lowendal (XV^e arr.) il y a une dizaine d'années. Le Conseil municipal de Paris a invité pour assister à cette cérémonie plusieurs personnalités marquantes de la Colonie italienne et en même temps tous les vétérans survivants de l'armée Garibaldienne, qui prirent part à la bataille de Dijon les 21 et 22 janvier 1871. Les Garibaldiens ont pris dans cette bataille le drapeau du 61^m Poméranien, seul drapeau que perdirent les Prussiens pendant toute la campagne. Parmi les douze vétérans se trouvait notre compatriote, M. le Capitaine Joseph Zimocki.

Après l'hymne italien et la *Marseillaise* exécutés par une musique militaire, M. Steeg, ministre de l'Instruction publique, représentant le gouvernement français, rappela les circonstances héroïques de la mort des deux frères, Bruno et Constant Garibaldi. M. Milhouard, président du Conseil Municipal, a célébré ensuite l'armée italienne :

« A l'heure actuelle, a-t-il dit, la vaillante armée italienne, sous la conduite de chefs prudents et hardis, a repris sa marche victorieuse vers Trente et Trieste, encore courbées et gémissantes sous le joug de l'étranger. Nos vœux l'accompagnent, d'autant plus ardents qu'en combattant pour Trente et pour Trieste, l'Italie ne poursuit pas seulement la réalisation de ses légitimes revendications nationales, elle combat pour l'indépendance des peuples, universellement menacée par le militarisme prussien. Dans sa pensée comme dans la nôtre le sort de Trente et de Trieste est indissolublement lié à celui de l'Alsace-Lorraine, de la Belgique, de la Serbie, de la Roumanie, de la Pologne. Toutes les forces de liberté sont aujourd'hui liguées contre toutes les forces d'oppression. »

M. Delannay, préfet de la Seine, a pris également la parole.

Un Concert au profit des soldats originaires des Régions envahies.

M^{lle} Denise Sternberg, que beaucoup de nos lecteurs ont applaudie aux dernières séances de la Société Frédéric Chopin, donnera un concert à la Salle des Agriculteurs, 8, rue d'Athènes, vendredi 8 juin, à 3 heures, avec le concours de M^{lle} Rachel Baume, violoniste, et de M. Delmas, de l'Opéra.

Guillaume-le-Fou.

Les journaux russes ont reproduit ces derniers jours, d'après la *Revue Militaire Allemande*, le discours prononcé par le Kaiser, à Oderberg (Silésie), devant le corps d'officiers d'une division de réserve de la garde prussienne partant pour le front russe. On verra par le texte que cette allocution est postérieure à la révolution russe. Voici les passages essentiels de cette harangue :

« Après de multiples faits d'armes qui ont immortalisé à l'Occident la renommée de ma garde, vous devez maintenant asséner le coup de grâce à cet empire oriental, puissant et sournois, qui se trouve, à l'heure actuelle, en proie aux soubresauts de l'agonie. »

« Officiers de ma garde ! Vos glorieux frères d'armes entrent victorieusement dans cinq capitales ennemies. Je vous ordonne maintenant de porter nos drapeaux triomphants dans la capitale de la Russie et je vous jure que la guerre y prendra fin. »

« Dieu a châtié nos ennemis, dont quatre ont déjà perdu leur trône. Le plus méchant parmi eux et qui m'a toujours trompé, se trouve actuellement sous les verrous. »

« J'accomplirai enfin le vœu suprême de mon glorieux grand-père en écrasant les Slaves partout où ils me barreront la route. »

Ainsi pour Guillaume les difficultés dans lesquelles se débat la jeune Russie, libérée du joug de l'autocratie, sont des « soubresauts de l'agonie » ! Allez à Pétersbourg ! crie l'impérial cabotin à ses troupes. Est-il fou pour avoir des illusions

pareilles ? Ignore-t-il que Stürmer son complice est sous les verrous ? Il ferait mieux de méditer les paroles de cette chanson de route des poilus français :

« Guillaume de la crapule,
« Voleur de grands chemins,
« Tu rendras les pendules,
« Tu nous rendras le Rhin ! » etc.

Guillaume veut écraser les Slaves. Gare qu'ils ne l'écrasent pas avant !

Une armée polonaise en Russie

L'idée de la création d'une armée polonaise en Russie ne date pas d'hier. Dès le début des hostilités, il en a été question. Malheureusement, le peu de confiance que faisaient naître parmi les Polonais les promesses du gouvernement du tsar, promesses éternellement vagues et pleines de réticences, empêchait la réalisation de cette idée. Actuellement la situation a changé.

La proclamation du gouvernement provisoire a mis fin à toutes les équivoques et a posé nettement la question. Le principe de l'Indépendance de la Pologne nécessite la constitution d'une armée polonaise complètement autonome, commandée par des officiers polonais et combattant sous l'étendard national polonais.

Nous apprenons avec plaisir que le gouvernement russe vient de se rendre compte de la nécessité qu'il y a à réaliser ce problème urgent.

Une division polonaise vient d'être constituée. Elle comprend quatre régiments à trois bataillons et une unité de lanciers de trois escadrons. Le commandement des effectifs polonais a été confié au général Bylewski dont l'état-major est constitué entièrement d'officiers polonais. La division polonaise sera complètement autonome et combattrait sous le drapeau polonais. Elle formera le noyau de la grande armée polonaise qui sera constituée sur le front oriental. C'est elle qui fournira les cadres nécessaires à l'organisation des effectifs qui viendront dans la suite se ranger sous le drapeau de la Pologne Unifiée et Indépendante.

COMITÉ DE SECOURS POUR LES VICTIMES DE LA GUERRE EN POLOGNE

Dix-septième liste de dons reçus par l'Administration de la Revue **Polonia** :

Par l'intermédiaire de M. l'Abbé Piaszczyński, les prisonniers polonais de Beaulieu, 100 fr. ; — l'impôt volontaire de Beaulieu pour avril et mai, 110 fr. ; — X. en l'honneur de la Sainte-Vierge, Reine de Pologne, 100 fr. ; — la fête de Saint-Stanislas, les Polonais de Saint-Etienne et de Beaulieu, 200 fr. ; — M. Vigery, 10 fr. ; — M. Marteau, pour honorer la mémoire de son frère Stanislas Paszkowicz, 10 fr. ; — M^{me} Neufburg-Zamoyska, 20 fr. ; — M. et M^{me} Rejer, 20 fr. ; — M^{me} Chmielarczyk, 16 fr. ; — M. Antoine Drzymała, 15 fr. ; — M^{me} Prochmicka, 15 fr. ; — M^{me} Szydłowska, 10 fr. ; — M^{me} Próchnicka, 10 fr. ; — M^{me} Wilkowa, 8 fr. ; — M. Figołuszka, 6 fr. 50 ; — MM. Nowak, Marczyński, W. Drzymała, M^{mes} Urbańska, Skopińska, Trybulska, Pyko, Matuszewska, Cymerowa, 45 fr. ; — MM. Hamrol, Walkowiak, M^{me} Gogulska, 5 fr. ; — M. Berent, 1 fr. ; — c'est-à-dire 701 fr. 50 moins 1 fr. 50 de frais d'expédition — 700 fr. ; — St. Fr., 5 fr. ; — Anonyme, 5 fr. ; — M. Stas D., 6 fr. ; — M. Henryk, Koral au lieu de fleurs sur la tombe de son regretté père, 10 fr. ; — Les prisonniers polonais de Neuilly-le-Réal, 41 fr. 50.

Total de la dix-septième liste, **767 fr. 50**.
Total des dix-sept listes, **20.514 fr. 60** entièrement versés par la Revue **Polonia** dans la caisse du Comité général à Vevey.

RÉPUBLIQUE ROYALE DE POLOGNE

(Suite et fin.)

Ce n'est qu'à ce moment, — le moment suprême de l'existence nationale, — que le pays d'au delà du Niémen perdit ses connétables, ses chanceliers et tout l'appareil d'une autonomie religieusement respectée par le royaume de Piast pendant tant de générations. La constitution du 3 mai fut le testament de la Pologne expirante, et la Lithuanie elle-même à ce moment demanda d'effacer jusqu'à la dernière trace de son « particularisme ». Le royaume-uni descendit dans la tombe avec « l'anneau nuptial » d'Hedwige; le « lien d'amour » noué à Horodlo ne fut que plus étroitement resserré et c'est bien alors que l'amour apparut « plus fort que la mort ». Depuis ce temps, les potences de Wilno ont toujours répondu aux gibets de Varsovie...

Certes, les habitants des vallées du Niémen et de la Wilia n'ont pas été ingrats envers ce peuple de Piast qui, au xiv^e siècle leur avait apporté l'Évangile, la civilisation et la liberté. Sans parler des holocaustes sanglants, des tourments indicibles, ils n'ont cessé de témoigner leur attachement à la « foi léchite ». Il est juste de rappeler qu'ils ont donné à la patrie commune plus d'un nom illustre, plus d'une gloire nationale : ils lui ont donné des capitaines comme les Chodkiewicz, des hommes d'Etat comme les Czartoryski, des martyrs du droit comme Reytan, des héros légendaires comme Kościuszko, des poètes comme Mickiewicz. C'est aussi la dynastie lithuanienne, ce sont les Jagellons qui ont surtout imprimé au royaume-uni sa politique de tout temps loyale, honnête et généreuse, — son plus beau titre à l'estime de la postérité.

La Pologne à coup sûr n'est pas sans reproches devant le jugement sévère de l'histoire; elle a montré dans la dernière période de son existence une inertie immense, une insouciance frivole, un manque de prévoyance impardonnable en ce qui concerne sa défense nationale et la conduite de ses affaires étrangères, un laisser-aller dans la conduite de ses affaires intérieures. Hélas! elle ne les a expiées que trop cruellement, ces fautes indéniables, mais la nation qui n'aurait à se reprocher aucune faute semblable d'imprévoyance, celle qui n'en aurait jamais commise, ne serait-ce que de notre temps, n'a qu'à lui jeter la première pierre. En revanche dans ses relations internationales dans ses rapports avec les autres Etats, la Pologne a toujours fait preuve d'un désintéressement, d'une magnanimité presque sans exemple dans les annales de l'Europe. Elle demeura étrangère à la convoitise, pure de tout agrandissement injuste au milieu des rapacités universelles, et alors que ni les occasions ni les moyens ne lui manquèrent pour rectifier ses frontières ou pour s'inventer des missions providentielles. « Pourquoi chercher à dominer plusieurs peuples quand il est déjà si difficile de faire le bonheur d'un seul? » dit Sigismond I^{er}, le père de Sigismond-Auguste, au moment où on vint lui offrir les deux couronnes de Hongrie et de Bohême, qu'il refusa. Un successeur des grands-maîtres teutoniques, un ancêtre de Frédéric II, celui que les Prussiens nomment le grand-électeur, écrivait en 1655 à l'empereur Ferdinand III: « La Pologne a toujours préservé l'Allemagne des irruptions des barbares en se jetant au-devant d'eux; elle s'est montrée une voisine commode à tous les Etats qui l'entourent, n'attaquant et n'opprimant aucun d'eux, contente de ses frontières et laissant à chacun son bien... » (1). Pendant toute son existence en effet, on voit ce peuple défendre constamment le christianisme, la civilisation occidentale contre leurs plus dangereux ennemis, ne demandant rien à l'Europe en

échange des services rendus, ne prétendant à aucun salaire, ne s'étonnant même pas de l'ingratitude, étonnant plutôt les politiques, les habiles, par des élans chevaleresques parfaitement en désaccord avec son propre intérêt. C'est que la Pologne a toujours appris à mettre la cause de la chrétienté au-dessus même de sa cause nationale, et à garder dans la lutte aveugle des races et des influences ce « juste milieu idéal », que l'historien allemand a si bien reconnu chez les fils d'Olgierd. Ce juste milieu idéal, la Pologne ne le garde-t-elle pas encore à l'heure présente, toute terrassée et lacérée qu'elle est? De ses mains défaillantes et meurtries, elle s'efforce de tenir la balance toujours égale entre ses aspirations légitimes et les intérêts les plus sacrés de la civilisation. Elle lutte par ses convulsions, par son agonie, et ne fût-ce que par l'exemple effrayant de ses tortures. Les conseils ne manquent pas à ce Job des nations de « maudire ses dieux et de vivre » : il ne prononce pas le blasphème, il reste sur son grabat, fidèle à sa religion et à son devoir. Le triomphe croissant de l'iniqité n'ébranle pas son culte pour le droit, et en présence des annexions qui se font de nos jours, il rappelle avec une fierté légitime le baptême de Cracovie : il pense aussi avec le naïf parlement de Horodlo que « l'amour seul fait des unions durables ».

A la mort de Sigismond-Auguste, décédé le 7 juillet 1572 à l'âge de cinquante-deux ans, dans la vingt-cinquième année de son règne s'éteignit avec lui dans sa ligne mâle la famille des Jagellons, qui avait occupé le trône de Pologne et de Lithuanie pendant près de deux cents ans. Elle ne l'occupa, comme nous l'avons vu, jusqu'à son extinction que grâce à la mémoire de son fondateur, le mari d'Hedwige et à la reconnaissance envers lui des Polonais, fidèles à leur serment, celui de Radom, prêté par eux à cette dynastie et déposé entre les mains du premier des Jagellons en souvenir de l'union accomplie par lui.

Ce serment bien qu'il ait cessé de les lier en aucune façon après la mort de Sigismond-Auguste, ne laissant pas de descendants, les Polonais lui restèrent fidèles quand même, élevant au trône de Pologne, après l'infortunée expérience faite avec Henri de Valois, le duc de Transylvanie Etienne Batory à la condition expresse qu'il prit pour femme la sœur du roi défunt, Anne Jagellon. Etienne Batory n'ayant pas eu d'enfants ils lui donnèrent comme successeur le fils aîné du roi de Suède, Sigismond Waza, né d'une princesse Jagellonienne la seconde sœur de Sigismond-Auguste. Après lui ce furent ses deux fils Ladislas IV et Jean Casimir qui furent consécutivement élus au trône de Pologne; et cela en dépit de toutes les complications qui pouvaient en résulter : menaces de guerre avec l'Autriche à la tête alors du Saint-Empire, guerre avec la Suède et le tzar de Moscou.

Conclusion

En conclusion de cette étude il ressort :

1° Que la Pologne d'avant ses partages, celle dont le corps vivant fut déchiré il y a cent cinquante ans, mais dont l'âme ne mourut pas, était un Etat composé en premier lieu de deux parties ne formant qu'un et notamment : *La Couronne et la Lithuanie*, composées à leur tour :

a) Pour la Couronne, de terres : prussiennes, polonaises et ruthènes, notamment : La Prusse avec Dantzig.

La Grande Pologne avec Poznań (Posen) et Gniezno (Gnezen).

La Mazovie avec Varsovie et Lublin ainsi que les terres de Siedlce, de Chełm et de Białystok.

La Petite Pologne avec Cracovie et Przemyśl ainsi que la Russie Rouge ou Grand-Duché de Halitch (dont la Galicie orientale actuelle ne forme qu'un tronçon), avec : les terres de Polessie, de Volhynie, de Podolie et d'Ukraine.

b) Pour la Lithuanie, de terres lithuanienues et ruthènes, notamment : La Lithuanie pro-

prement dite avec Wilno et Troki ainsi que la Samogitie et la Russie-Blanche.

c) Pour les deux : La Livonie et la Courlande.

2) Que nulle de ces parties formant l'Etat nommé la Pologne ne lui fut acquise par la force, mais, à ce noyau formé par la Grande et Petite Pologne ainsi que par la Mazovie constituant la majeure partie du royaume des Piasts s'unirent :

En 1213, lui revenant par accord mutuel, le duché de Przemyśl.

En 1340 — par voie d'héritage et par voie de traité avec Olgierd 1366 : la Russie Rouge ou grand-duché de Halitch (dont la Galicie orientale actuelle n'est qu'un tronçon) ainsi que les terres de Podlachie, de Polessie, de Volhynie, de Podolie et d'Ukraine.

En 1386 — par voie de mariage : La Lithuanie ainsi que la Samogitie et la Russie-Blanche.

En 1454 — par accord mutuel confirmé par le traité de Thorn avec les Chevaliers de la Croix 1466, la Prusse.

En 1561 — par accord mutuel et traité de la même année avec Kettler grand-maître des chevaliers porte-glaive : la Livonie et la Courlande.

Le tout constituant le royaume des Jagellons dont le fondateur était le mari d'Hedwige Ladislas II.

3) Que toutes ces parties de l'Etat nommé « la Pologne » bien qu'unies déjà par voie d'héritage et d'union matrimoniale furent encore resserrées davantage entre elles par des liens librement consentis ceux d'un accord mutuel entre ces peuples et voté à des assemblées nationales consécutives celles : de Lwów (Léopol) 1340, de Radom et de Wilno 1401, de Horodlo 1413, de Troki 1466, de Lublin 1569; liens renforcés encore à l'heure suprême par la constitution du 3 mai, votée à l'unanimité par la nation entière à l'assemblée de Varsovie en 1791. Acte politique sans exemple n'ayant pas son pareil dans l'histoire d'aucun pays. On y voit la classe dirigeante, la noblesse abandonner d'elle-même, spontanément, tous ses droits et privilèges en faveur des classes qui jusqu'alors lui étaient soumises; accordant les droits civiques à tout le monde sans distinction aucune c'est alors qu'ils furent aussi accordés aux juifs. Nous en donnons plus bas l'appréciation impartiale, celle d'un Anglais membre du parlement britannique de l'époque.

Ce qui ressort encore de cette étude et de façon non moins frappante, c'est comment la nation polonaise savait apprécier les services rendus et comprenait ses engagements.

Nous la voyons en effet maintenir fidèlement pendant deux cents ans, sur son trône électif, la même dynastie et cela rien qu'en mémoire de son fondateur et ensuite, par respect pour son souvenir, conserver avec la même fidélité un engagement pris envers lui et qui avait cessé d'être obligatoire. Elle n'hésita point après l'extinction de cette famille en descendance directe à aller chercher jusqu'en Suède, au risque des pires dangers, une nouvelle dynastie, celle des Waza, pour la seule raison qu'il coulait dans ses veines du sang Jagellonien.

Alors une nation sans tache aucune en ce qui concerne ses relations internationales, une nation, qui ne recula jamais devant aucun sacrifice pour le bien de l'humanité et qui a fait à maintes reprises plus que son devoir pour la défense de la liberté et de la civilisation, que peut-elle être une fois délivrée de ses chaînes : une menace ou un élément d'équilibre pour la paix mondiale?

Quant à la fidélité qu'elle a rigoureusement conservée à la mémoire du fondateur de cet empire que fut le royaume des Jagellons, n'est-elle pas un gage de la reconnaissance qu'elle saura vouer à celui qui aura su le reconstruire? ...

JEAN TARNOWSKI.

WEZWANIE

Niniejszem upraszam wszystkich WPP: Oficerów i Żołnierzy Polaków, znajdujących się w jednym z wojsk Aljantów, na froncie zachodnim (zarówno jak i znajdujących się w Marokku, Algierze, Salonikach, na urlopie, w szpitalach lub na rekonwalescencji) o łaskawe nadesłanie natychmiast swego dokładnego adresu do Redakcji « Polonii » na imię niżej podpisanego.

Prośba ta łączy się z kwestją projektowanych formacji polskich.

Zwracam ją do wszystkich, bez wyjątku, Polaków.

WACŁAW GĄSIOROWSKI.

ZIEMIE POLSKIE

Tydzień ubiegły żadnej poważniejszej zmiany na obszarze walk, na Ziemiach polskich, nie przyniósł.

— Powrót metropolity hr. Szeptyckiego.

Warszawski « Głos » donosi: Ambasada hiszpańska w Wiedniu została urzędowo zawiadomiona przez rosyjski rząd prowizoryczny, że metropolita, hr. Szeptycki, został uwolniony bez żadnej kompensaty i obecnie znajduje się w Piotrogradzie, skąd się wybiera w drogę powrotną. Kiedy jednakże powrót nastąpi, jeszcze nie wiadomo.

— Zamknięcie Politechniki w Warszawie.

Do « Nowej Reformy » piszą z Warszawy pod datą 13 maja:

« Bezrobocie młodzieży wszystkich uczelni wyższych warszawskich trwa w dalszym ciągu. Spokój jednakowoż ani razu nie został naruszony, ani w gmachu uczelni, ani na ulicach.

« Rektor politechniki, prof. Paschke, otrzymał wczoraj od « Civilverwaltung » zlecenie zamknięcia politechniki. U wejścia do gmachu, wywieszono tablice, że wykłady są zawieszane. Termin otwarcia nie jest podany.

« Uniwersytet dotychczas nie jest zamknięty; wykłady jednak, wskutek bezrobocia studentów, nie odbywają się.

« Jutro, w poniedziałek, odbędzie się wiec młodzieży szkół wyższych, na którym komisja międzyakademicka zda sprawę z przebiegu dotychczasowych pertraktacji. »

Strejk wybuchnął na tle ostrych starć Młodzieży polskiej z Niemcami wogóle a w szczególności z niemiecką policją

— Szkolnictwo Polskie w Kowieńskiem.

Interesujące szczegóły o polskim szkolnictwie w Kowieńskiem podaje ostatnia « Strażnica »: W samym Kownie, od 2 miesięcy, istnieje 4 klasowe gimnazjum polskie, utrzymywane przez Komitet Ratunkowy. Kuratorem jest p. Sokółowski. Siły nauczycielskie i podręczniki sprowadzono z Wilna. Dla nauki języka niemieckiego przeznaczono 8 godzin tygodniowo. W Wilkomierzu, istnieje 5 klasowa szkoła polska, w Poniwieżu 4 klasowa. Szkolnictwo ludowe polskie tępone jest systematycznie przy współudziale księży Litwinów. W Kownie zamknięte zostały 4 polskie szkoły ludowe przy ochronkach, ponieważ nakazano prowadzić w nich naukę w języku litewskim albo w języku urzędowym. Również szkoły polskie w Kiejdanach, Surwiliżkach koło Kiejdan i Łopkach pod Kownem zamknięto. Prywatne nauczanie jest tam zakazane. Księża Litwini informują władze, że szkoły polskie są niepotrzebne. Ochronki również zakładać nie wolno. W Giedrojciach przeprowadzono cenzurę książek w czytelnicy polskiej i zabrano około 300 książek rzekomo antylitewskich i antikościelnych. Czytelnię zamknięto i nałożono 100 marek kary na organizatorów. W Łowmianach, w powiecie wileńskim, szkołę polską zamknięto. W obwodzie białostockim, nauczycielstwo nie przybyło na dwukrotnie organizowane kursy języka urzędowego.

— Drożyzna w Warszawie.

Czytamy w pismach warszawskich:

Drożyzna żywności urosła do rozmiarów, wobec których kończą się wszelkie obliczenia kal-

kulacje i budżety. Najświeższy ten etap drożyzniany, wytworzył objaw zupełnie nowy w życiu miasta. W dzielnicy ubogiej, bo w okolicy ulicy Srebrnej, od kilku dni trwa coś jakby masowa przeprowadzka. Kobiety starsze i młodsze, dość gęsto wyległy na chodniki. Każda z nich, oprócz torby, lub kosza, dźwiga jeszcze rozmaite ruchoomości. Ta niesie lampę, owa jakieś ozdobne wazoniki, jeszcze inna firanki przewieszane przez ramię. Milicjant, do którego ciekawo zwracają się o wyjaśnienie zagadki, mówi:

— Tęgorodzaju « przeprowadzki » są obecnie coraz gromadniejsze. Matki i żony, którym już pieniędzy zabrakło, niosą rzeczy do sklepików i otrzymują za nie trochę żywności. Jeszcze dobrze, gdy która ma co do przehandlowania. Są takie, które « przejadły » w ten sposób wszystko, aż do pościeli włącznie. Istnieją podobno handlarze żywnością, którzy towar swój chętniej dają za taką zamianę, niż za gotówkę.

— Pomnik na Zielonym placu rozebrany.

« Kurjer Warszawski » donosi, że pomnik polskich generałów z 1831 r., na placu Zielonym, został już całkowicie rozebrany i usunięty. Na miejscu tego pomnika umieszczony zostanie prawdopodobnie pomnik ks. Józefa Poniatowskiego, dłuta Thorwaldsena, znajdujący się obecnie w Homlu.

DYMISJA ZBIOROWA TYMCZASOWEJ RADY STANU

Stało się to, co się stać musiało, co przewidywaliśmy, cośmy wielokrotnie na tem samym miejscu zaznaczali...

Tymczasowa Rada Stanu Królestwa, od szeregu tygodni, znalazła się w konflikcie z istotną władzą tegoż Królestwa, Prusakami...

Narzędziem niemieckim nie chciała być. Musiała więc wybrać pomiędzy łaskawością austro-niemiecką a obowiązkami obywateli Polski.

Jakoż dochodzi nas wiadomość, że wybrała!

Na innym miejscu podajemy szczegóły, które do starcia ostatecznego doprowadziły.

Tu objaśniamy, że kiedy Rada Stanu zażądała od mocarstw centralnych szeregu ustępstw, dążących do ustalenia władzy polskiej, do zaprzestania rządów von Beselera i jego czeready austro-niemieckiej, mocarstwa, po długich naradach zgodziły się niby na postulaty... ale równocześnie Niemcy ogłosiły, iż odtąd granice władzy niemieckiej zaczynać się będą nad Bzurą i nad Rawką... Innymi słowy, Niemcy zaanektowały sobie tymczasem całą gubernję kaliską, część warszawskiej, piotrkowskiej i płockiej... A dopiero... resztkę Królestwa zgodziły się przyznać samodzielność i regenta-Niemca!

Znaczy to poprostu, że Niemcy w swej trosce o « niepodległość » Polski, odśloniły swe karty, wygrywające podotąd w zaciszu zagarnięcie nowego odtłamu naszej ziemi!

Rada Stanu, choć tymczasowa, choć złożona z ludzi mianowanych i wyszukiwanych nawet przez Austroniemców, odpowiedziała na to zbiorową dymisją...

Za ten czyn Ziemia polska wdzięczną będzie na wieki tymczasowej Radzie Stanu.

Czyn ten bowiem zbiorowy przyczyni się do ustalenia rozdzielania, do zniweczenia posiewu niezgody i do skupienia wszystkich sił polskich pod jednym, wspólnym sztandarem walczenia o Zjednoczenie i Niepodległość Polski, z jednym istotnie wrogiem śmiertelnym tego zjednoczenia, Austroniemcami.

MEMENTO

W obliczu rozgrywających się na Ziemi polskiej wypadków, w przededniu historycznych, w naszej sprawie, uchwał, zwracamy się do ogółu polskiego na obczyźnie i wzywamy go do jedności, do zwarcia szeregów, do szukania tego wszystkiego, co nas, Polaków, łączy a sromania się tego, co nas różni.

Naszym całym i jedynym programem narodowym winna być solidarność w dążeniu świętem do Zjednoczonej i Niepodległej Polski...

Tej Polski upragnionej nie ma jeszcze!

Tę Polskę trzeba wrogowi niubłaganemu wydrzeć, trzeba siłą zdobyć!

Tej Polski nie wygramy ani przez akcję dyplomatyczną, ani przez sympatje życzliwych nam Ludów, ani przez manifesty, ani przez oświadczenia ideowców, ani przez traktaty o prawach odwiecznych!

Losy wojny sprawiły, że oto Wielkie Demokracje szczerze i otwarcie pragną naszego odrodzenia, że chcą nam dopomóc w odbudowaniu naszej Ojczyzny, iż życzą nam, aby ta wyzwolona Ojczyzna nasza była wrócona do dawnej świetności.

Wielkie Demokracje uczynią niezawodnie wszystko, co w ich jest mocy, lecz nie mogą nic z tego uczynić, co naszej siły musi być wynikiem!

Ogół polski, na obczyźnie przebywający, liczy dziś zgórą ośm milionów ludu polskiego!

Ogół ten ma obowiązki do spełnienia wielkie! A treścią tych obowiązków główną i zasadniczą jest walka z germaństwem, pod wszystkimi jego postaciami, jest wytworzenie zastępów narodowych, godnych hasła o Zjednoczonej i Niepodległej.

Nie wszczynajcie jałowych sporów, jaki ma być odbudowanej Polski ustrój! Pamiętajcie, iż o ustroju tym stanowić będzie Lud Polski, ten jeden jedyny i wszechmocny Ziemi Polskiej Pan i Król! I pamiętajcie, że, wobec wyroku tego Ludu Polskiego, każda Wasza wychodźczaracja będzie małą, nikłą, bo oderwaną od zewu polskich niw i siół!

Nie wszczynajcie jałowych sporów, jak się odbudowana Polska ma rządzić, — lecz czyńcie, aby Zjednoczona i Niepodległa Polska stała się ciałem, walczyć o nią, usuwajcie złomy i gruzy, dźwigajcie gmach świetlany!

Podajcie sobie ręce! Zaniechajcie « pote-

pieńczych swarów » i stańcie do walki! Ileż, jeżeli i tej potężnej zaniechacie chwili to wydacie nowe pokolenia na męczeństwo! Nasienie Wasze wyginie na wieki, zanim po raz wtóry zabrzmie głos złotego rogu wolności!

Nie mówcie o sobie « partja », nie powiadajcie « otom stronnictwo », nie chępcie się, że dziesięciu za Wami stawa, lecz wsłuchujcie się w Ziemi serca bicie i wołajcie...

« Otom Polska, Polska Zjednoczona, Polska Niepodległa, Polska dwudziestu czterech milionów jednego Ludu, jednego zawołania, jednej mowy w uściech, jednego pragnienia świętego, jednego czynu!

Do tego jednego czynu tężcie mięśnie a opadną łańcuchy niewoli i cud dokona się umiłowany!

WACŁAW GAŚIOROWSKI.

BEDZIE

W ubiegłym tygodniu prasa francuska zagadała o tworzeniu szeregów polskich tu, we Francji, o możliwości formacji wojska polskiego, o zastępach polskich, które dźwigną się tutaj, które tutaj nadejdą z za mór dalekich...

Tuż w ślady za temi napomknieniami, nadchodzą do nas zapytania, pisma, stopy całe pism...

Nie masz dymu bez ognia.

— Czy będzie, czy aby będzie, czyli to nie sen, nie złuda nowa?!

— Czyli będzie?

Odpowiadamy krótko i dobitnie: Tak, będzie! Stanie się to już może zanim te słowa osiągną naszych Czytelników, spełni się tuż, niby na słów tych potwierdzenie.

Czuj duch, Rodacy!

Jeszcze odrobinę wiary i ufności!

Czyn rodzi się potężny.

Lzami radości powitamy go wszyscy!

PODPORUCZNIK ŁAN.

SPRAWA WOJSKA POLSKIEGO W ROSJI

— Minister wojny Guczkow o armji polskiej.

Chorąży inż. Henryk Bagiński, redaktor *Wiadomości Wojskowych* w Kijowie podaje treść oświadczenia ministra wojny, Guczkova, w sprawie armji polskiej.

« Delegacji Dywizji Strzelców Polskich — mówi chor. inż. Bagiński, w odpowiedzi na interpelację w sprawie armji polskiej, minister wojny Guczkow oświadczył że « on sam jest oddawna przekonany całkowicie o konieczności Armji polskiej, większość rządu Tymczasowego również to zdanie położyła — ostateczną jednak decyzję Rząd uzależnia od opinji społeczeństwa Polskiego ».

— Stanowisko żołnierzy Polaków 23-iej brygady pieszej.

Rada Zjazdów otrzymała z Brińska telegram treści następującej:

« Wojskowi-Polacy w Brińsku proszą o wyjednanie u ministra wojny natychmiastowego zaliczenia do legjonu polskiego.

Żołnierze 23 brygady pieszej. »

— Zgłoszenie 300 oficerów austriackich Polaków.

P. porucznik Aleksander Kakowski komuni-

kuje nam łas kawie, iż do Rady Związku Polaków wojskowych garnizonu moskiewskiego zgłosiło się listownie około 300 austriackich oficerów-Polaków. Oficerowie ci zapytują, w jakim stanie jest obecnie sprawa armji polskiej i oświadczenia że w tworzącej się armji polskiej, gotowi są w każdej chwili wziąć czynny udział. Poza tem dodają, iż w niewoli rosyjskiej jest 3 tys. austriackich oficerów Polaków, którzy niewątpliwie gotowi są spełnić obowiązek narodowy i wstąpić do armji polskiej.

IX) Wziąwszy pod uwagę, że społeczeństwo bez wojska i wojsko bez społeczeństwa istnieć normalnie nie mogą — odwołujemy się do całego polskiego ogółu o współdziałanie w wypełnieniu naszych zadań narodowych.

Podpisali:
Przewodniczący Zjazdu,
Chorąży Bagiński.

Sekretarze:
Podporucznik Horodyski,
St. strzelec Czajkowski

Delegaci Pułku I-go: Porucznik Ogiński Władysław, podporucznik Naciewicz Józef, st. podof. Matuszewski Zygmunt, strzelec Józwiak Kazimierz.

Delegaci Pułku II-go: podkap. Mierzejewski Wacław Jerzy, sierżant Bartzell Władysław, st. podof. Szewczyk Stefan.

Delegaci Pułku III-go porucznik Wilczyński Jerzy, porucznik Cendro Witold, mł. podof. Komorowski Zygmunt, strzelec Baranowski Henryk.

Delegaci Pułku IV: porucznik Rdułtowski Jan, podporucznik Horodyski Włodzimierz, st. podof. Biernacki Edward, starszy strzelec Czajkowski Wiktor.

Delegaci Pułku Rezerwowego: porucznik Komierowski Witold, chorąży Stanek Lucjan, st. podof. Uljański Stefan, mł. podof. Pączkowski Henryk.

Delegaci Pułku Ułańskiego: podporucznik Pogorski Jan, ułan Grodzki Aleksander.

Delegaci Kompanji Inżyneryjnej, chor. Bagiński Henryk, mł. podof. Wilk Józef, saper Kapelle Michał.

Delegat kompanji policyjnej: strzelec Dębski Stanisław.

Delegat oddziału służby łączności dywizji: strzelec Iwanowski Ludwik.

Delegat taboru dywizji: mł. podof. Jarecki Jan.

Delegat Sztabu Dywizji: podporucznik Piotrowski Czesław.

Zatwierdzam
Dowódca Dywizji Strzelców Polskich
Generał Major Bylewski.

Prosimy wszystkie pisma polskie i rosyjskie o przedruk niniejszej deklaracji.

Z DYWIZJI POLSKIEJ

Po świętach, zebrał się w Kijowie Zjazd Delegatów Dywizji Polskiej żołnierzy i oficerów, który pod przewodnictwem chorążego inż. Henryka Bagińskiego, w obecności generała Bylewskiego, zajął się doniołymi dla przyszłości armji polskiej obradami nad sprawami wewnętrznego życia i dyscypliny w wojsku polskim. Zanim jednak przystąpiono do właściwego porządku dziennego, dotyczącego spraw wewnętrznych, przeprowadzono gruntowną dyskusję nad zasadniczym, ideowo-narodowym stanowiskiem dywizji, wobec chwili bieżącej. Owocem tej dyskusji jest męska i jasna deklaracja, którą w dosłownym brzmieniu podajemy poniżej:

DEKLARACJA IDEOWA

uchwalona na Zjeździe delegatów Dywizji Strzelców Polskich.

Kijów, d. 21 kwietnia 1917 r.

I) Dążymy do urzeczywistnienia Niepodległości całej Zjednoczonej Polski.

II) Uznajemy prawo wszystkich narodów do samodzielnego decydowania o własnych swych losach.

III) Wewnętrzny ustrój Państwa Polskiego, formę rządu i prawa obywateli określi sam naród w Sejmie Konstytuującym Państwo Polskie, a wybrany na podstawie powszechnego, bezpośredniego, tajnego i równego głosowania.

IV) Uznajemy za słuszne i sprawiedliwe, żeby w przyszłym Państwie polskim wszyscy obywatele, bez różnicy wyznania i narodowości, byli równi wobec prawa.

V) Uznajemy przez Koalicję antyniemiecką,

będącą związkiem wolnych ludów o powszechną wolność walczących, za jeden z celów wojny: odbudowanie niepodległego Państwa Polskiego ze wszystkich rozdanych ziem polskich, co nie zostało dotychczas przyznane przez państwa centralne, wzbraniając się oddać Polsce swe zabory — stawia nas w szeregach Koalicji jako sprzymierzeńców.

VI) Dla osiągnięcia wszystkich tych dążeń i celów naszych uważamy za konieczne stworzenie Armji Polskiej.

VII) Uważamy za konieczne oprzeć Armję Polską na następujących zasadach:

1) Jako żołnierze powstającej ku Wolności Polski walczymy i walczyć będziemy o jej zupełne i całkowite Wyzwolenie

2) Wszyscy żołnierze i oficerowie Armji Polskiej korzystają ze wszystkich praw obywatelskich.

3) Najściślejsze wypełnienie obowiązków wojskowych uważamy za nakaz polskiego honoru wojskowego.

VIII) Armja Polska stać winna na najwyższym stopniu doskonałości. Widząc w Dywizji Strzelców Polskich kadry przyszłej Armji Polskiej, pracować będziemy nieustannie ku jej doskonaleniu się moralnemu i fachowemu.

DEKLARACJA TYMCZASOWEJ RADY STANU

W sprawie deklaracji Tymczasowej Rady Stanu, która to deklaracja, jak doniosły telegramy, doprowadziła w ostateku do podania się Rady do dymisji, następujące szczegóły podaje « *Gazeta Wiczyzna* » (z dnia 15 maja):

« Ogłoszono obecnie w Warszawie pełny tekst uchwały Rady Stanu z dnia 1 maja, o których pokrótce już kilkakrotnie donosiliśmy. Jest to dokument polityczny wybitnej doniosłości, który wywrze niewątpliwie wpływ na wypadki i będzie miał swój walor w historii tworzącego się państwa polskiego. Tymczasowa Rada Stanu zwraca się do władz okupacyjnych z wyliczeniem tych wszystkich warunków, bez których dalsze tworzenie państwa polskiego, dalsza realizacja aktu listopadowego pomyśleć się nie da. Rada Stanu stwierdza otwarcie i bez ogródek, że:

1) Warunki, w jakich się Rada Stanu obecnie znajduje, nikogo w kraju nie zadowolają, a przyczynić się mogą do załamania tej linii politycznej, jaką reprezentuje.

2) Niezrealizowanie aktu 5-go listopada ze strony mocarstw centralnych zachwiało nawet ideę oparcia niepodległego państwa polskiego o wolny sojusz z mocarstwami centralnymi... I może nawet w zarodku podciąć koncepcję państwa polskiego, opartego o Zachód.

W szczególności podkreślono w motywach, że:

1) stopniowe przejmowanie władzy dotychczas nie zostało wprowadzone w życie; 2) sprawa wojska nierozstrzygnięta; 3) stosunek władz okupacyjnych nie przyjął form przyjaźniejszych; 4) rozporządzenia prawodawcze wydaję się albo z pominięciem Rady Stanu, albo bez uwzględnienia jej opinii.

Wobec takiego stanu rzeczy zwraca się Rada Stanu do władz okupacyjnych z przedstawieniem życzeń społeczeństwa polskiego, których natychmiastowe spełnienie może się jedynie przyczynić do pchnięcia sprawy państwa polskiego na właściwe tory realizacji i ruszenia jej z martwego punktu, w którym się od siedmiu miesięcy znajduje. Postulaty te są jasne, proste i znane, od dawna przedyskutowane. Brzmia one jak następuje:

a) Powołany będzie przez Radę Stanu regent, władający biegle językiem polskim, religii katolickiej z krajem przynajmniej w pewnym stopniu związany, pochodzący — o ile to możliwe — z dynastji panującej.

b) Powołany będzie przez regenta stały gabinet ministrów, o charakterze czysto polskim.

c) Drugim zadaniem regenta będzie zwołanie Sejmu.

d) Utworzony będzie natychmiastowy rząd polski, złożony z ministrów Polaków przez Radę Stanu w porozumieniu ze społeczeństwem powołanych, który, do chwili objęcia urzędowania przez regenta, sprawować będzie władzę.

e) Ponadto powzięto szereg uchwał, dotyczących sprawy wojska polskiego, a mianowicie: 1) oficerowie i legionści poddaństwa austriack-

kiego będą traktowani w pragmatyce służbowej na równi z poddanyymi Królestwa, i nie będą pod żadnym pozorem omijani przy obsadzaniu wszelkich stanowisk służbowych w Legjonach. Uchwalono nadto zasadę, żeby: 2) żołnierze i oficerowie leg., nie będący obywatelami Królestwa, mogli, w razie życzenia, uzyskać to obywatelstwo.

Od czasu tej deklaracji Rady Stanu, uchwalonej w dniu 1 maja, minęło dni czternaście. W ciągu tego czasu reprezentanci władz okupacyjnych udzielili prowizorycznej odpowiedzi na deklarację. Powiedziano w niej, że odpowiedź definitywna i ostateczna udzielona będzie dopiero po ostatecznym porozumieniu się mocarstw centralnych. Do porozumienia tego koniecznym jest przyzwolenie obu monarchów, ponieważ wnioski wymagają zniesienia lub przynajmniej zupełnego przekształcenia rozporządzenia z dnia 26 listopada ».

GŁOS LUDU POLSKIEGO

Otrzymujemy pismo następujące :

Wyjeżdżając z kopalni po pracy, wziąłem do ręki tutejszy dziennik lokalny « La Dépêche », wychodzący w Tuluzie i znalazłem w nim artykuł, zatytułowany « La création d'une Armée Polonaise »...

Po kilkakrotnym przeczytaniu tego artykułu i dokładnym zrozumieniu jego treści, serce moje i kilku Rodaków, którzy artykuł ten czytali ze mną, zapłonęło ogniem i siłą niepohamowanej radości. Oto widzimy, że nadchodzi godzina wyczekiwana od lat trzech, ta chwila upragniona przez Robotnika polskiego, przez Chłopa polskiego i przez cały Naród polski, chwila walczenia za Wolność i Niepodległość Nieśmiertelnej naszej Ojczyzny ! I zadrzała w nas dusza naszego dzielnego przodka, Bartosza, tego, co chodził pod dowództwem naszego Kościuszki !

I oto my, spadkobiercy legjonów Dąbrowskiego, chcemy waleczyć, iść na bój śmiertelny a chwalebny z całą naszą siłą i płomiennym zapalem i energią przeciw odwiecznemu wrogowi, który czyha na naszą zagładę od tysiąca lat, przeciw szarańczy potwornej niemiecko-krzyżackiej i austriackiej.

Niech żyje Wolna Polska Armja!

(podpisano) Tomasz Olszański

Zacnemu górnikowi polskiemu a Bratu i Jego dzielnym Towarzyszom pracy zasyłamy pozdrowienia!

Upragniona i przez Niech i przez nas godzina wybije lada sekunda!

Czuwajcie! Do widzenia prędkiego, pod ojczystym sztandarem!

PRZESILENIE W KOLE POLSKIM

« Nowa Reforma » z dnia 14 maja (numer 222) podaje następujące informacje w sprawie przesilenia w Kole Polskim w Wiedniu:

« W Kole polskim wybuchło przesilenie w ostrej formie. Barometr Koła już dawno wskazywał na burzę atoli wypadki ostatnich dni przyspieszyły wybuch przesilenia. Na niedzielnej posiedzeniu komisji parlamentarnej Koła polskiego oznajmił prezes Biliński że składa godność prezesa-Koła. Na dzisiejszym posiedzeniu plenarnym Koła polskiego dymisja ta podana będzie oficjalnie do wiadomości Koła. Razem z prezesem Bilińskim ustąpić zamierza całe prezydium. Wybór nowego prezesa i innych członków prezydium nastąpić ma na jednym z najbliższych posiedzeń Koła.

« Dziś przed południem zajmą się poszczególne kluby Koła sprawą wyboru prezesa. Pełne posiedzenie Koła, zwołane na godz. 11 przed południem, odroczone zostało na godz. 5 po południu. O godz. 11 przed południem zbierze się natomiast komisja parlamentarna, celem przygotowania wniosków na plenarne posiedzenie Koła.

« Na obecne przesilenie w Kole polskim składają się sprawy rzeczowe i osobiste. Do pierw-

szych należy kwestja wyodrębnienia Galicji, stosunek Koła polskiego do rządu i ogólna sprawa polska, do drugich przesilenie prezydjalne, tudzież afera Głabińskiego.

« Stan sprawy wyodrębnienia Galicji jest znany. Termin 10 maja, wyznaczony przez rząd, minął bez rezultatu.

« Rząd, który sądził, że w ciągu kilku dni zdoła załatwić to, nad czym Koło polskie pracowało pięć miesięcy, doszedł do przekonania, że wyodrębnienie Galicji wymaga dłuższych studiów i rokowań, do czego potrzeba kilku miesięcy czasu.

« Wytonila się tedy kwestja, jak się Koło polskie ma zachować w nowej sytuacji. Na niedzielnej posiedzeniu komisji parlamentarnej Koła ludowej zgłoszili wniosek, uznający sprawę wyodrębnienia Galicji za nieaktualną i zażądali przejścia nad nią do porządku dziennego. Wniosek ten atoli nie znalazł poparcia u innych grup.

« Socjaliści zaś zażądali, aby Koło polskie przeszło do opozycji przeciw rządowi.

« Komisja nie powzięła jednak na wczorajszym posiedzeniu żadnych uchwał i odroczyła się do poniedziałku, wychodząc z założenia, że ustalenie stosunku Koła polskiego do rządu musi być zdecydowane po dojrzałej rozwadze. Decyzja w tej sprawie zapadnie dzisiaj, w poniedziałek, po ponownych naradach klubów.

« W sprawie ogólnopolskiej ludowej zgłoszili daleko idące wnioski, domagając się zjednoczenia ziem polskich.

« Kwestja następstwa po dr Bilińskim natrafia na trudności. Dotąd nie wiadomo, który z licznych, wymienianych kandydatów, będzie miał szanse wyboru. Grupa demokratyczna nie powzięła w tej sprawie decyzji. Posłowie dr German i dr Leo oświadczyli, że ewentualnego wyboru nie przyjmą. Konserwatyści wysuwają na stanowisko prezesa ks. Andrzeja Lubomirskiego. »

LIST OTWARTY DO WYDAWCÓW

« POLONII »

Otrzymaliśmy pismo następujące :

Szanowni Panowie !

Kilka lat temu, podjęliście Panowie zadanie utworzenia w Paryżu tygodnika polsko-francuskiego, którego celem było zawiązanie węzła pomiędzy społeczeństwem polskim i francuskim.

Działanie Wasze, które śledzę z prawdziwym uznaniem, od początku Waszego istnienia, przeszło granice literackie i ogarnęło szersze horyzonty pracy społecznej.

Mimo trudności i wielkich przeszkód, wytrwaliście i trwacie na placówce i praca Wasza przynosi plony, jako że zdołaliście utworzyć z gazety polskiej ognisko, które rozgrzewa serca polskie na obczyźnie.

Wiem osobiście, iż środki Wasze nie pozwalają Wam rozwinąć Waszej działalności, jak tego wymagałyby polskie interesy. Aby zdjąć z bark Waszych trudności materialne powzięłem myśl utworzenia Komitetu, złożonego z Waszych Przyjaciół, którego zadaniem byłoby popieranie Waszej zbożnej pracy przez utworzenie funduszu wydawniczego.

Na początek i na cel, wyżej wymieniony, mam zaszczyt dołączyć do niniejszego listu kwotę tysiąca franków, mając nadzieję, iż myśl moja znajdzie przyjazny odgłos pomiędzy tutejszymi Rodakami.

Pozostaję z prawdziwym szacunkiem.

Kazimierz Stanisław Piestrak.

Paryż, dnia 29 maja, 1917 roku.

Jesteśmy poruszeni i wzruszeni do głębi z nacnem, dobrem pismem inżyniera p. Kazimierza Piestraka. Znaczenie moralne tego pisma jest nam wielką nagrodą. Poczytujemy je dla siebie za nową zachętę do trudu powszedniego, do wytrwania na obranym stanowisku, którego treścią jedyną i główną będzie, jak i dotąd, dobro i przyszłość promienna Zjednoczonej i Niepodległej Polski.

OFIARY

Nadesłano do Administracji « Polonii » dary następujące :

Dla Ofiar wojny w Polsce :

WPP : St. F. 5 fr. ; — Jeńcy Polacy z Neuilly-le-Real, 41 fr. 50 cent. ; — Bez nazwiska, 5 fr. ; — Za pośrednictwem ks. Michała Piaszczyńskiego w Beaulieu : Jeńcy-Polacy z Beaulieu, 100 fr. ; — Podatek z Beaulieu za kwiecień i maj, 110 fr. ; — X na cześć N. M. P., Królowej Korony Polskiej, 100 fr. ; — zebrane podczas uroczystości św. Stanisława w Beaulieu i Saint-Etienne, 200 fr. ; — Pan Vigery, 10 fr. ; — Pani Marteau, na uczczenie ś. p. brata, Stanisława Paszkowicza, 10 fr. ; — pani hr. Neufbourg-Zamojska, 20 fr. ; — pp. Rejerowie, 20 fr. ; — p. Chmielarczykowa, 16 fr. ; — p. Antoni Drzymała, 15 fr. ; — p. Próchnicka, 15 fr. ; — p. Szydłowska, 10 fr. ; — p. Próchnicka, 10 fr. ; — p. Wilkowa, 8 fr. ; — p. Figoluszka, 6 fr. 50 cent. ; — pp. Nowak, Marciński, Drzymała, Urbańska, Skopińska, Trybulska, Pyko, Matuszewska, Cymerowa po 5 fr. każdy, razem, 45 fr. PP. Hamrol, Wal-kowiak, Gogulska razem, 5 fr. p. Berent, 1 fr. ; — razem za pośrednictwem ks. Piaszczyńskiego, 700 fr. ; — Staś D., 6 fr. ; — Henryk Korał, zamiast kwiatów na grób niedżałowanego ojca swojego, 10 fr.

Ogółem nadesłano, 767 fr. 50 cent. Łącznie z ogłoszonymi w numerze 19 « Polonii » i poprawką zaznaczoną w numerze 20, — (19.747 fr. 10 cent.) zebrano dla Ofiar wojny w Polsce, 20.514 fr. 60.

Dla Żołnierzy-Polaków :

WPP : Karol Rusz, były Wolontarjusz, 20 fr. ; — Danielewicz, były legionista, 7 fr. ; — Władysław Gruss, 10 fr. ; — Kleinmann, 10 fr. ; — Hirschberg, 5 fr. ; — R. Chabrié, 2 fr. ; — Władysław Cieszkowski, 10 fr. ; — Z. Orlej, 7 fr. ; — Dr. Gasztowt z Nevers, 10 fr. ; — Gruszow, 2 fr. ; — Dramiński z Limoges, 20 fr. ; — O. Fromowicz, 20 fr. ; — Kreciński, 2 fr. ; — W. Hilliers z Londynu, 200 fr.

Razem nadesłano, 325 fr.

Łącznie z ogłoszonymi w numerze 19 « Polonii » (25.487 fr. 50 cent.) zebrano dla Żołnierzy-Polaków, do dyspozycji Komitetu Rannych, 25.812 fr. 50 cent.

Na Polską Szkołę Podchorążych w Ameryce.

Jeńcy-Polacy z Retornac, 61 fr. 25 cent.

Na ogródek Działwy Polskiej :

Towarzystwo Jeńców-Polaków « Niepodległość Polski » w obozie Les Fades, 25 fr.

Na Fundusz Wydawniczy :

WP. Róża Silberstein, 5 fr.

Łącznie z ofiarami, ogłoszonymi w numerze 19 « Polonii » (1.546 fr. 50 cent.), zebrano na Fundusz Wydawniczy, 1.551 fr. 50.

— **Oświęcim, 11 maja.** (O Księstwa Oświęcimskie i Zatorskie).

Jak donoszą pisma niemieckie, odbyło się dnia 10 b. m. w Wiedniu zebranie dolno-austriackiego Związku, na którym postanowiono z całą stanowczością domagać się przyłączenia prastarych księstw niemieckich (!) Oświęcimskiego i Zatorskiego do Śląska, gdyż ziemie te należały, do roku 1866, do Związku niemieckiego (?), a historyczny rozwój ich wskazuje na przynależność do ziem niemieckich (sic!).

Z tej i poprzednich rewelacji widzimy, jak doniosłe znaczenie ma akcja m. Oświęcimia, a następnie komitetu obywatelskiego, zawiązanego w dniu 2 kwietnia 1917 roku w Białej, który założył uroczysty protest przeciw tym wszystkim nieuzasadnionym roszczeniom Niemców. Do kancelarii komitetu w Oświęcimiu wpłynęło już kilkaset protestów w tej sprawie i całej Galicji. Znamiennym jest protest duchowieństwa dekanatu zatorskiego, które, na zebraniu, odbytem dnia 29 kwietnia 1917 roku w Zatorze, założyło protest przeciw przyłączeniu w mowie będących księstw do Śląska, żądając natomiast przyłączenia Śląska Cieszyńskiego do Galicji. Z większych miast galicyjskich nie nadesłały protestów jeszcze dwa miasta, lecz komitet ma nadzieję, że, w najbliższych dniach, otrzyma także te brakujące dotąd oświadczenia. W sprawie tej wysłano już do kompetentnych miejsc memorjały, a w najbliższym czasie udaje się deputacja, składająca się z przedstawicieli interesowanych ziem, do Wiednia, celem osobistego przedstawienia sprawy.



NEKROLOGJA

† W dniu 24 maja, zmarła w Paryżu ś. p. Emilja z Dahlenów Gravier, wdowa po inżynierze, Polka, a matka znakomitego architekta, Alfonsa Gravier, twórcy gmachu Szkoły sztuk pięknych w Warszawie i wielu innych pomnikowych budowli.

Ś. p. Emilja Gravier zmarła w 73 roku życia. Uroczystość pogrzebowa, przy bardzo licznych udziałach przyjaciół i znajomych, odbyła się w dniu 26 maja z Kościoła Zmartwychwstania, na cmentarzu w Bagneux.

Z pośród najbliższych zmarłej przeżywa tylko córka, p. Marja Gravier, której zasyłamy wyrazy serdecznego współczucia w ciężkiej żałobie.

† W Warszawie, zmarł w 56 roku życia zaledwie ś. p. Maksymilian Koral, inżynier-chemik, profesor szkół polskich. Stowarzyszenie techników, koło fizykomatematyczne oraz Młodzież uniwersytecka i szkolna zgotowały zasłużonemu pedagogowi wspaniały pogrzeb. Zmarły był ojcem p. Henryka Karola, znanego w Paryżu adwokata przysięgłego, asystenta przy Uniwersytecie paryskim.

† W Berlinie, zmarł prof. dr Stanisław Karwowski, znany i zasłużony działacz społeczny i narodowy, prezes Koła polskiego w Radzie m. Poznania, wiceprezes Tow. Przyjaciół nauk, zasłużony historyk, jedna z najwybitniejszych osobistości na arenie życia polskiego w zaborze niemieckim. Ś. p. Stanisław Karwowski urodził się w roku 1848, w Lesznie. Po ukończeniu studiów uniwersyteckich uzyskał doktorat filozofii w Halli za rozprawę « De Livonia imperio Sigismundi Augusti subjecta », poczem uzyskał stanowisko nauczyciela gimnazjalnego na Górnym Śląsku, gdzie przebywał do roku 1883. W roku 1891. mianowany został profesorem, a w roku 1907 przeszedł na emeryturę i przeniósł się do Poznania, gdzie do końca życia rozwijał pełną poświęcenia gorliwość i czynną działalność we wszystkich dziedzinach tamtejszego życia społecznego, naukowego, literackiego i politycznego. Pozostawia po sobie spuściznę naukową i literacką, które imię jego trwale zapisuje w szeregach pisarzy narodowych. Prace jego i rozprawy, przeważnie z zakresu historii polskiej, drukowane były w pismach poznańskich i ogłaszane w rocznikach poznańskiego Tow. Przyjaciół nauk.

† W Kijowie zmarł utalentowany artysta-malarz, ś. p. Wrzeszcz. Artysta ten, niezwykle płodny, pozostawił szereg cennych prac, odznaczających się bogactwem kolorytu. Najulubieńszym tematem zmarłego była Ukraina. Większość dzieł ś. p. Wrzeszcza powstała na Ukrainie, gdzie zmarły spędził ostatnie lata swego pracowitego życia.

† W chwili oddawania numeru pod prasę dochodzi nas wiadomość o zgonie znakomitego artysty polskiego ś. p. Edwarda Reszke.

UCZCIE DZIECI WASZE PO POLSKU!

KRONIKA PARYSKA

◆ Sprawozdanie z kosztów urządzenia Pielgrzymki do Montmorency.

Ubiegłej soboty, w lokalu « Polonii » odbyło się zebranie Delegatów Pielgrzymki do Montmorency i zatwierdzenie rachunków, ileż, wbrew może wyobrażeniu, organizacja uroczystości pociągnęła za sobą dość znaczne wydatki i wydatki, które nie objęły uczestników Pielgrzymki. Najważniejsze pozycje stanowiły

koszty kościelne, koszty przyjęcia zaproszonych gości oraz koszty przejazdu Działwy Zakładu św. Kazimierza i zapewnienia tejże Działwie posiłku na wycieczce.

Na opłacenie kosztów Delegacja otrzymała od p. W. Hilliersa z Londynu, 200 fr. i od pułkownika Adama Mokiejewskiego, 400 fr.; — razem, 300 fr. Nadto na zakup kwiatów nadesłali nam WPP.: Z. Zieliński, 3 fr.; — Rembelski, 4 fr.; — Rembelska, 1 fr.; — Wanda Szerementowska, 2 fr.; — Bronisława Szerementowska, 2 fr.; — Edward Zagwożdżan, 2 fr.; — Bertin, 1 fr.; — Pluciński, 1 fr.; — Gadziński, 1 fr.; — Kazimierz Link, 10 fr.; — Królik, 20 fr.; — Damiński, 19 fr.; — pani Danysz, 2 fr.; — Villiet, 2 fr.; — Razem nadesłano na zakup kwiatów 67 fr. Czyli, że Delegacja otrzymała ogółem 361 fr. A ponieważ koszty urządzenia Pielgrzymki wyniosły, 917 fr. 30 cent. Przeważnie pozostała suma 550 fr. 30 cent. pokryli Delegaci a w szczególności WPP.: Jan Budkiewicz, Władysław Cieszkowski, Bolesław Godek, Ignacy Hegner, Ludwik Męcarski, Władysław Karolewski, Stanisław Piestrak, Antoni Źdżalik-Kowalski.

◆ Dary.

W ubiegłym tygodniu, doszedł nas znów dar znacznie większy od WP. W. Hilliersa z Londynu, a mianowicie dla Żołnierzy-Polaków, 200 fr. i 200 fr. na koszty urządzenia Pielgrzymki do Montmorency Razem zawiązujemy ofiarności obywatelskiej p. W. H. znów 400 fr.

Do niezwykłych darów, które nas doszły, zaliczyć musimy ofiarę Jeńców-Polaków z Retornac, którzy nadesłali nam 61 fr. 25 cent. na Szkołę Podchorążych w Stanach Zjednoczonych, ufundowaną niedawno staraniem Sokolstwa polskiego.

◆ Dzień Polski w Amfiteatrze Sorbonny.

W dniu 14 czerwca, we czwartek, o godzinie 4 po południu, odbędzie się, w wielkim Amfiteatrze Sorbonny, uroczystość na cześć Polski.

Uroczystość ta, jak i wszystkie dni « Aljantów » odbędzie się kosztem i staraniem Rządu Rzeczpospolitej.

Podczas uroczystości, której przewodniczyć będzie p. Stefan Pichon, senator, były minister spraw zagranicznych, przemawiać będą między innymi pp. Denys Cochin i Georges Leygues oraz przedstawiciel Rządu francuskiego.

Deklaracji polskich nie będzie, ileż zebranie ma nosić charakter « Francja dla Polski ».

Na zakończenie będzie część artystyczna, w której wezmą udział znakomici artyści francuscy.

Orkiestra wojskowa wykona hymny narodowe: francuski i polski.

Na pięć dni przed uroczystością, Czytelnicy « Polonii » będą mogli, w Administracji naszego pisma, otrzymać bilety wstępu, który będzie bezpłatny.

◆ Prosimy o ubrania dla zreformowanych.

Odwołujemy się do wszystkich Czytelników naszych z gorącą prośbą o ubrania dla zreformowanych Żołnierzy-Polaków.

Wróciło ich kilku z szeregu. Brak nam dla nich pierwszego, nieodzownego zaopatrzenia cywilnego.

Ufamy, iż i tym razem Czytelnicy nasi nie odmówią nam pomocy.

Pożądane są ubrania średniej miary.

Jeżeli można to i bielizna cywilna także.

◆ Przypominamy.

Przypominamy, iż biura « Polonii » otwarte są codziennie (za wyjątkiem niedziel i świąt) od godziny 3 do 6 i pół po południu.

Przypomnienie to wynika stąd, iż wielu z łaskawych na nas Czytelników szturmuje do « Polonii » rano, w chwili, gdy Administracja jest zamknięta dla publiczności.

ODPOWIEDZI REDAKCJI

Panu Stanisławowi S. Wszyscy Polacy, posiadający stopnie oficerskie uzyskają odpowiednio wysokie stopnie w nowej formacji.

Pani Annie K. Dziękujemy stokrotnie za życzenia i za wyrazy uznania. Podzielamy w zupełności Jej uczucia. Nie słów, nie deklamacji trzeba dziś, nie kucia akademickich dezyderatów, lecz czynów.

VITTEL

GRANDE SOURCE

poleca się cierpiącym na:
ARTRETYZM — SKLEROZE
REUMATYZM — PODAGRE

Książki polskie, nowe i używane.
różnej treści nabywa Administracja
« Polonii ».

Bronzy do oświetlenia elektrycznego
GAZOWE LAMPY — INSTALACJE
A. BOUILLON

112, Boulevard de Belleville, 112 — PARIS

BIENENFELD JACQUES

KUPIJE: PERŁY, — DROGIE KAMIEŃ
— BIŻUTERJE OKAZYJNE —

PARYŻ, 62, rue Lafayette, 62

Téléph: CENTRAL, 90-10

MADRYD, 11 & 12, Puerta del Sol

ANTIQUITÉS ET OBJETS D'ART

I. BAUER

ACHAT — VENUE — ÉCHANGE
37, rue des Martyrs — PARIS

• FUTRA — WYROBY FUTRZANE •
REPARACJE — PRZERÓBKI

S. BESTER

• 4, rue Richer, 4 — PARIS •

MARCELI BARASZ

88, RUE DAMRÉMONT,
PARIS

wydawnictwo karcopostowych, bromowych — studjów akademickich; próby wysyła za zaliczeniem.

WIELKIE ZAKŁADY — OGRODNICZE —

(Właściciel: Edm. DENIZOT)

polecają:

WSZELKIE DRZEWA OWOCOWE,
OZDOBNE, FORMOWANE, etc.

Cenniki na żądanie darmo i opłatnie

Adres: E. DENIZOT

Grandes Pépinières — MEAUX

(Seine-et-Marne)

FOURRURES & PELLETERIES

E. FISCH

48, rue Grenéta — PARIS

Librairie GARNIER Frères

6, Rue des Saints-Pères, Paris (VII^e)

Słownik Francusko-Polski, z podaniem sposobu wymawiania, zawierający wyrazy potoczne, niezbędny w podróży, tom oprawy w płótno miękkie, 32° 2 fr.

Słownik Polsko-Francuski, z podaniem sposobu wymawiania, zawierający wyrazy potoczne, niezbędny w podróży, tom oprawy w płótno miękkie, 32° 2 fr.

Dwa wymienione słowniki, oprawne w jeden tom, wyczerpane. 4 fr. 50 cent.

Wysyłka pocztą za dopłatą 10 0/0.

Do nabycia we wszystkich księgarniach i w Administracji « Polonii ».

LE GÉRANT: P. NEVEU

PARIS — IMP. LEVÉ, 71, RUE DE RENNES.